



ITF JUNIOR TENNIS INITIATIVE
DOCUMENT CONSEILS 2024
VERSION FRANÇAISE v1.0

CONTENUS

| | |
|---|-----------|
| CONTENUS..... | 1 |
| LISTE DES PAYS AYANT MIS EN PLACE UN PROGRAMME JTI NATIONAL | 3 |
| À PROPOS DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ITF | 4 |
| À PROPOS DE LA JUNIOR TENNIS INITIATIVE | 4 |
| ITF TENNIS FESTIVALS | 4 |
| LE PROGRAMME TENNIS10S | 6 |
| LES INTERVENANTS..... | 6 |
| PARCOURS DU JOUEUR JUNIOR | 6 |
| MATÉRIEL DE TENNIS..... | 6 |
| RÔLE DES PARENTS/TUTEURS | 6 |
| OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE LA JTI | 7 |
| ATTIRER, INSPIRER, SOUTENIR, RETENIR - OBJECTIFS POUR 2024 | 9 |
| CRITÈRES À RESPECTER POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME JTI PAR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES | 10 |
| RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU COORDINATEUR JTI | 12 |
| CONTRAT/ACCORD OFFICIEL AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE..... | 12 |
| RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES | 13 |
| COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES REQUISES..... | 15 |
| SAUVEGARDE DES ENFANTS | 15 |
| DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (CPD) | 16 |
| AIDE ITF AUX PAYS AYANT MIS EN PLACE UN PROGRAMME JTI..... | 17 |
| RÉPARTITION DE L'AIDE ACCORDÉE PAR L'ITF AU TITRE DE LA JTI | 18 |
| SUBVENTIONS JTI..... | 18 |
| DISTRIBUTION DU MATÉRIEL DE TENNIS..... | 19 |
| ITF ACADEMY..... | 19 |
| VISITES DES EXPERTS ITF | 19 |
| PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION À L'ITF..... | 19 |
| AUTRES RESSOURCES..... | 20 |
| AIDES AU DÉVELOPPEMENT..... | 21 |
| PRODUCTION DE COMPTES-RENDUS ET COLLECTE DE DONNÉES JTI..... | 21 |
| PROCESSUS DE RAPPORT ACTUALISÉ..... | 21 |
| PÉRIODE DE PRODUCTION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES-RENDUS | 21 |
| OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS DE LA JTI | 22 |
| TRAITEMENT DES DONNÉES ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT | 22 |
| AVIS DE CONFIDENTIALITÉ | 22 |
| SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES DONNÉES | 22 |
| COMMUNICATION DU RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ITF | 22 |
| SUSPENSION DES PAYS AYANT MIS EN PLACE UNE JTI ET IMPACT AU NIVEAU DE L'AIDE ITF | 24 |
| DÉCLARATION DE LA SUSPENSION DE LA JTI D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE | 24 |

| | |
|---|-----------|
| RÉDUCTION DE L'AIDE DE L'ITF | 25 |
| AVIS DE SUSPENSION | 25 |
| DIRECTIVES POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES SOUHAITANT REJOINDRE LA JTI | 26 |
| CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À UNE JTI NATIONALE | 26 |
| PROCÉDURE DE CANDIDATURE | 26 |
| SOUMISSION DU FORMULAIRE DE DÉCLARATION JTI | 26 |
| AIDE INITIALE DISPONIBLE POUR UN NOUVEAU MEMBRE METTANT EN ŒUVRE UNE JTI | 26 |
| JEUNES AMBASSADEURS DE L'ITF | 27 |
| ARTICLES JTI et LIENS | 28 |
| SITES WEB ET MÉDIAS SOCIAUX | 29 |
| ITF TOOLKIT | 30 |
| PROCÉDURE À SUIVRE POUR LA SOUMISSION DE PHOTOS ET DE VIDÉOS | 31 |
| ANNEXES | 32 |
| ANNEXE 1 : JTI FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR PHOTO / VIDÉO (POUR ADULTES)..... | 33 |
| ANNEXE 2 : JTI FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR PHOTO / VIDÉO POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS | 34 |
| ANNEXE 3 : | 35 |
| EXEMPLE "MIX+MATCH" A : CONCOURS INTRA / INTER-ÉCOLES..... | 36 |
| EXEMPLE DE "MIX+MATCH" B : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB | 37 |
| EXEMPLE "MIX+MATCH" C : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB | 38 |
| EXEMPLE "MIX+MATCH" D : COMPÉTITION INTRA / INTER CLUB | 40 |
| ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION JTI 2023..... | 42 |
| ANNEXE 5: ITF JTI DIRECTIVES DE LA MARQUE | 43 |
| ANNEXE 6 : MODELE DE FACTURE DE SUBVENTION | 47 |
| ANNEXE 7 : EXEMPLE DE RÉPARTITION FINANCIÈRE DU REMBOURSEMENT DE SOUSCRIPTION ITF | 48 |

Actualisation : v1.0 28 Mars 2024

LISTE DES PAYS AYANT MIS EN PLACE UN PROGRAMME JTI NATIONAL

Un total de 146 fédérations nationales membres de l'ITF dont le programme "JTI est active" en 2023 et ont reçu une aide de l'ITF pour soutenir leur programme national des jeunes de 14 ans et moins.

- AFGHANISTAN
- ALBANIA
- ALGERIA
- AMERICAN SAMOA
- ANDORRA
- ANGOLA
- ARGENTINA
- ARMENIA
- AZERBAIJAN
- BAHAMAS
- BAHRAIN
- BANGLADESH
- BARBADOS
- BELIZE
- BERMUDA
- BHUTAN
- BOLIVIA
- BONAIRE
- BOSNIA & HERZEGOVINA
- BOTSWANA
- BRAZIL
- BRITISH VIRGIN ISLANDS
- BRUNEI DARUSSALAM
- BURKINA FASO
- BURUNDI
- CAMBODIA
- CAMEROON
- CAYMAN ISLANDS
- CHILE
- COLOMBIA
- COMOROS
- CONGO
- CONGO, DEMOCRATIC REPUBLIC
- COOK ISLANDS
- COSTA RICA
- COTE D'IVOIRE
- CUBA
- DJIBOUTI
- DOMINICAN REPUBLIC
- ECUADOR
- EGYPT
- EL SALVADOR
- ERITREA
- ESTONIA
- ESWATINI
- ETHIOPIA
- FEDERATED STATES OF MICRONESIA
- FIJI
- GABON
- GEORGIA
- GHANA
- GRENADA
- GUAM
- GUATEMALA
- GUINEA CONAKRY
- GUYANA
- HAITI
- HONDURAS
- HONG KONG
- ICELAND
- INDONESIA
- IRAN
- IRAQ
- IRELAND
- JAMAICA
- JORDAN
- KAZAKHSTAN
- KENYA
- KIRIBATI
- KOSOVO
- KYRGYZSTAN
- LAO
- LATVIA
- LEBANON
- LESOTHO
- LITHUANIA
- LUXEMBOURG
- MACAU
- MADAGASCAR
- MALAWI
- MALAYSIA
- MALDIVES
- MALI
- MAURITANIA
- MAURITIUS
- MEXICO
- MOLDOVA
- MONGOLIA
- MONTENEGRO
- MOROCCO
- MOZAMBIQUE
- MYANMAR
- NAMIBIA
- NEPAL
- NICARAGUA
- NIGERIA
- NORFOLK ISLANDS
- NORTH MACEDONIA
- NORTHERN MARIANA ISLANDS
- OMAN
- PAKISTAN
- PALAU
- PANAMA
- PAPUA NEW GUINEA
- PARAGUAY
- PERU
- POLAND
- PUERTO RICO
- QATAR
- RWANDA
- SAMOA
- SAUDI ARABIA
- SERBIA
- SEYCHELLES
- SIERRA LEONE
- SINGAPORE
- SOLOMON ISLANDS
- SOMALIA
- SOUTH AFRICA
- SRI LANKA
- ST KITTS & NEVIS
- ST LUCIA
- ST MAARTEN
- ST VINCENT & GRENADINES
- SUDAN
- SURINAM
- SYRIA
- TAHITI
- TAJIKISTAN
- TANZANIA
- TIMOR-LESTE
- TOGO
- TONGA
- TRINIDAD & TOBAGO
- TURKEY
- TURKMENISTAN
- UGANDA
- UNITED ARAB EMIRATES
- UNITED STATES VIRGIN ISLANDS
- URUGUAY
- UZBEKISTAN
- VANUATU
- VENEZUELA
- VIETNAM
- YEMEN
- ZIMBABWE

À PROPOS DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ITF

La stratégie de développement 2024 de l'ITF vise à créer un environnement propice aux programmes de développement de l'ITF afin de promouvoir un tennis de qualité. Sa mission est « d'augmenter le nombre et le niveau des joueurs partout dans le monde », chaque action s'inscrivant ainsi, dans l'un des deux objectifs suivants :

1. Augmenter la pratique du tennis partout dans le monde, pour tous les âges, tous les sexes, tous les niveaux de jeu et toutes les aptitudes physiques.
2. Accompagner les joueurs les plus prometteurs, notamment ceux qui sont issus de pays sous-représentés et aux ressources limitées.

Ces deux objectifs contribueront de manière significative à la croissance de la population totale des joueurs, qui atteindra 120 millions d'ici 2030 dans le cadre de l'ITF2024. Les actions de développement s'inscrivent dans les six domaines suivants : la performance, la pratique, les événements sportifs, les installations, l'éducation et enfin l'administration et les ressources. L'ITF s'emploie à soutenir les filières de formation des fédérations au niveau national.

À PROPOS DE LA JUNIOR TENNIS INITIATIVE

La *Junior Tennis Initiative* (« JTI ») est un programme de développement du tennis dans la catégorie des 14 ans et moins dont le financement est assuré par l'ITF. Elle constitue l'un des piliers de la filière de formation pour les joueurs des fédérations nationales.

La mise en place d'un programme JTI à l'échelle nationale permet non seulement de promouvoir la pratique du tennis chez les jeunes des 14 ans et moins, mais aussi de repérer les joueurs les plus prometteurs afin d'assurer le développement ciblé de leurs talents au sein de chaque pays. Ce programme offre de nouvelles perspectives aux enseignants, et aux organisateurs administratifs (les « intervenants »). La JTI s'articule autour des axes suivants :

- Les manifestations « festives » consacrées au tennis de l'ITF ;
- Le programme Tennis10s pour les joueurs de 10 ans et moins au niveau des écoles primaires, des centres sportifs, des clubs de tennis et autres installations communautaires (« installations ») ;
- Les intervenants (entraîneurs de tennis, enseignants et organisateurs administratifs) qui s'engagent à développer le tennis au sein de la JTI de chaque pays ;
- Le parcours Junior pour les joueurs les plus prometteurs des catégories 12 ans et moins et 14 ans et moins ;
- L'usage avéré du matériel fourni par l'ITF.

ITF TENNIS FESTIVALS

Introduit en 2019, le projet ITF Tennis Festivals a pour but d'offrir une « première expérience de tennis » à de nouveaux participants dans un esprit d'accueil, et d'inclusion tout en étant à un prix abordable. Prévues pour être organisées dans les installations locales, les ITF Tennis Festivals seront chapeautées par la fédération nationale concernée. Ces Festivals de Tennis sont l'occasion d'initier au tennis des joueurs de dix ans et moins dans de nombreux pays ayant mis en place un programme JTI.

Le projet ITF Tennis Festivals offre aux fédérations nationales une application mobile de gestion d'événement qui permet aux organisateurs locaux de suivre et de gérer l'assistance du public lors de chaque manifestation. Chaque espace accueillant des Festivals de Tennis doit fournir un suivi qui permet de diriger tous les

participants vers d'autres événements ou vers d'autres opportunités de jouer au tennis, tels que le JTI pour les nouveaux participants qui ont 10 ans et moins.

LE PROGRAMME TENNIS10S

Le programme Tennis10s ITF s'adresse à des joueurs de 10 ans et moins et s'organise habituellement dans les installations sportives des écoles primaires et/ou des clubs de tennis. Les matchs se jouent dans des courts/espaces de plus petite dimension et à l'aide de balles rouges, orange ou vertes, moins rapides. C'est une façon amusante pour permettre à des joueurs de 10 ans et moins de débiter et pour les fidéliser. Ce programme rend le jeu plus simple pour les enfants, tout en permettant de développer une bonne technique, de bonnes tactiques, et la passion du sport. Pour en savoir davantage sur le programme Tennis10s, consulter le site tennis10s.com.

LES INTERVENANTS

Les prestataires de services de tennis (entraîneurs de tennis, professeurs d'école, organisateurs de compétitions, bénévoles et personnel administratif) sont très importants car ils offrent la possibilité d'initier et de retenir les joueurs juniors. Il incombe au coordinateur national JTI de chaque pays de mettre sur pied une équipe d'intervenants à même de couvrir tous les créneaux de l'offre en matière de tennis, au niveau de leur programme JTI national, tout comme d'établir une structure de formation des futurs intervenants. Les intervenants se retrouvent ainsi épaulés par un système de formation des entraîneurs accrédité par la fédération nationale à laquelle ils appartiennent.

PARCOURS DU JOUEUR JUNIOR

Le parcours du joueur junior est axé sur les joueurs de 14 ans et moins qui participent à des compétitions et s'entraînent dans un environnement axé sur la performance. Ce programme de la JTI permet aux joueurs des catégories de 12 ans et moins et de 14 ans et moins les plus doués du pays de recevoir l'appui de leur fédération nationale en ce qui concerne les besoins en matière d'entraînement et de compétition de haut niveau. Ces joueurs prendront part aux compétitions nationales encadrées par la fédération nationale et pourront représenter leur pays dans l'équipe nationale aussi bien au niveau des Championnats régionaux par équipe des jeunes de 12 ans et moins organisés autour du monde que du Championnat du monde par équipe des jeunes de 14 ans et moins. Il est attendu des fédérations nationales ayant mis en place un programme JTI qu'elles présentent au moins une équipe fille et une équipe garçon aux Championnats régionaux par équipe des jeunes de 12 ans ainsi qu'au Championnat du monde par équipe des jeunes ITF.

Il est prévu qu'une association nationale disposant d'une "programme national JTI active" inscrive au moins une équipe de garçons et une équipe de filles à la compétition régionale par équipes des 12 ans et moins, ainsi qu'au championnat du monde junior de l'ITF par équipes.

MATÉRIEL DE TENNIS

L'ITF offre aux nations JTI actives la possibilité d'obtenir du matériel de tennis dans le cadre de l'assistance de l'ITF à leur programme national JTI. L'équipement obtenu est utilisé pour offrir de meilleures opportunités d'initier de nouveaux joueurs au tennis et de soutenir le développement de jeunes joueurs talentueux.

LA RÉTENTION DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TENNIS JUNIOR Il est important que toutes les fédérations nationales encouragent les jeunes joueurs et leurs parents/tuteurs à continuer la pratique du tennis après l'âge de 10 ans. Bien que le programme JTI mette l'accent sur les composantes essentielles énoncées plus haut, l'ITF encourage les intervenants et les centres sportifs à promouvoir la pratique du tennis auprès des jeunes entre 11 et 18 ans, notamment au niveau des établissements secondaires et des clubs de tennis.

RÔLE DES PARENTS/TUTEURS

Les parents/tuteurs doivent comprendre que le fait d'apprendre à jouer et de faire de la compétition est un processus graduel, les enfants franchissant progressivement les étapes Rouge, Orange et Verte du programme Tennis10s avant de passer, éventuellement, à des niveaux nationaux de haute performance le parcours dans les catégories de 12 ans et moins et de 14 ans et moins. Les intervenants doivent veiller à ce que les parents/tuteurs encouragent leur enfant à être plus indépendant. Les parents/tuteurs doivent veiller à mettre davantage l'accent sur les compétences que leur enfant développe à travers le tennis et sur son plaisir de jouer que sur les résultats des compétitions ou des matchs, notamment pour les joueurs de 10 ans et moins. *[Extrait du manuel Jouer au Tennis de 3^e édition, p.93]*

L'ITF a créé une série de cours à l'intention des parents, accessible via la plateforme éducative en ligne de [l'ITF Academy](https://www.itftennis.com/academy).

OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE LA JTI

Des principes stratégiques sous-tendent la stratégie de développement qui oriente l'ensemble des activités. « La mesure et le suivi » et le « retour sur investissement » sont deux principes stratégiques qui ont été incorporés depuis 2016 à la JTI.

Le programme JTI comprend cinq objectifs spécifiques pour aider les fédérations nationales à développer leur programme de développement du tennis chez les jeunes. Ces objectifs visent à augmenter le nombre de joueurs et leur niveau, à travers le monde :

1. Augmenter le nombre d'enfants de 10 ans et moins prenant part au programme Tennis10s ;
2. Augmenter le nombre de compétitions Tennis10s et le nombre d'inscrits ;
3. Augmenter le nombre d'écoles ou de clubs organisant des séances de jeu ;
4. Augmenter le nombre d'intervenants certifiés, qualifiés au niveau du programme
5. Augmenter le nombre de joueurs issus du programme JTI suivant une filière internationale.

Afin d'atteindre ces cinq objectifs spécifiques, la JTI dispose de sept indicateurs clés de performance (KPIs). Ceux-ci sont évalués par les fédérations nationales et grâce à l'analyse des données collectées via le [processus d'établissement de comptes-rendus JTI](#) de chaque pays. Ces sept indicateurs sont comme suit :

1. Nombre total de joueurs uniques (GARÇONS ET FILLES) qui participent à au moins une « séance de jeu axée sur le développement » dans les écoles ou les clubs.
2. Nombre total d'inscrits aux compétitions Tennis10s (GARÇONS ET FILLES) organisées dans les écoles ou les clubs.
3. Nombre d'installations de tennis accueillant des « séances de jeu axées sur le développement » ou des « Environnement national de la filière ».
4. Nombre d'enseignants animant au moins une « séance de jeu axée sur le développement » et/ou au moins une "compétition" de tennis.
5. Nombre d'entraîneurs animant au moins une « séance de jeu axée sur le développement » ou une « Environnement national de la filière » et/ou au moins une "compétition" de tennis.
6. Nombre de joueurs issus du programme JTI qui figurent au classement du circuit des jeunes de l'ITF (depuis 2013).
7. Inscriptions des équipes nationales (GARÇONS ET FILLES) aux championnats par équipe des jeunes (Championnats régionaux par équipe des jeunes de 12 ans et moins et/ou Championnats du monde par équipe des jeunes de 14 ans et moins).

La Figure A ci-dessous présente une grille reprenant ces objectifs et ces indicateurs clés. Les indicateurs sont répartis en fonctions des cinq objectifs du programme JTI qui sous-tendent la stratégie de développement de l'ITF.

| OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT | DOMAINE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT | OBJECTIFS DU PROGRAMME JTI | INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE |
|--|---|--|--|
| # 1 Augmenter la pratique du tennis partout dans le monde, pour tous les âges, tous les sexes, tous les niveaux de jeu et toutes les aptitudes physiques. | PRATIQUE | 1. Augmenter le nombre d'enfants de 10 ans et moins prenant part au programme Tennis10s. | KPI 1 : Nombre total de joueurs uniques (garçons et filles) qui participent à au moins une séance de jeu « axée sur le développement » dans les écoles ou les clubs. |
| | ÉVÉNEMENTS | 2. Augmenter le nombre de compétitions Tennis10s et le nombre d'inscrits. | KPI 2 : Nombre total d'inscrits aux compétitions Tennis10s (garçons et filles) organisées dans les écoles ou les clubs. |
| # 2 accompagner les joueurs prometteurs, notamment ceux issus de pays sous-représentés et aux ressources limitées. | INSTALLATIONS | 3. Augmenter le nombre d'écoles ou de clubs organisant des séances de jeu. | KPI 3 : Nombre de sites accueillant des séances de tennis de développement ou des séances de " Environnement de la filière nationale ". |
| # 1 augmenter la pratique du tennis partout dans le monde, pour tous les âges, tous les sexes, tous les niveaux de jeu et toutes les aptitudes physiques. # 2 accompagner les joueurs prometteurs, notamment ceux en issus de pays sous-représentés et aux ressources limitées. | ÉDUCATION | 4. Augmenter le nombre d'intervenants certifiés, qualifiés au niveau du programme. | KPI 4 : Nombre d'enseignants animant au moins une « séance de jeu axée sur le développement » et / ou au moins une "compétition" de tennis. |
| | | | KPI 5 : Nombre d'entraîneurs de tennis dispensant au moins une séance de "développement du jeu" ou de "Environnement du parcours de performance national" et / ou au moins une "compétition" de tennis. |
| | PERFORMANCE | 5. Augmenter le nombre de joueurs issus du programme JTI suivant une voie de niveau international. | KPI 6 : Nombre de joueurs issus du programme JTI qui figurent au classement du circuit des jeunes de l'ITF (depuis 2013). |
| ÉVÉNEMENTS | KPI 7 : Inscriptions des équipes nationales (garçons et filles) aux championnats par équipe des jeunes (Championnats régionaux par équipe des jeunes de 12 ans et moins et/ou Championnats du monde par équipe des jeunes de 14 ans et moins). | | |

Figure A : grille des objectifs et des indicateurs clés du programme JTI

ATTIRER, INSPIRER, SOUTENIR, RETENIR - OBJECTIFS POUR 2024

L'ITF a établi une série d'objectifs que toutes les nations JTI actives doivent intégrer dans leurs programmes nationaux de développement des 14 ans et moins. Il s'agit pour toutes les nations de s'efforcer d'atteindre ces objectifs au cours de l'année 2023 et en 2024. Il s'agit d'attirer, d'inspirer, de retenir et de soutenir. Il s'agit notamment de:

1. Suivi et mesure

- Toutes les nations JTI actives doivent utiliser la nouvelle plateforme de rapport en ligne à partir de P1 2024.

2. Rehausser les normes de prestation

- Les coordinateurs nationaux du JTI doivent suivre les quatre cours préalables par le biais de l'ITF Academy afin de soutenir leur développement professionnel continu et de garantir que les normes minimales de réalisation du programme JTI sont atteintes.
- Les associations nationales et le coordinateur national du JTI doivent encourager tous leurs animateurs (professeurs d'école et entraîneurs de tennis) impliqués dans le programme national JTI à suivre ces quatre cours gratuits, en particulier le cours "[Introduction à la protection des enfants](#)".

3. Introduire de nouveaux joueurs et les faire jouer

- Organiser des festivals de tennis pour initier de nouveaux joueurs au tennis, dans les écoles, les clubs et les espaces publics. Chaque nouveau joueur doit avoir la possibilité d'être suivi et de rester dans le sport.

4. Davantage de matchs de compétition par équipe

- Encourager les matchs de compétition amusants en équipe dans les écoles et les clubs, en particulier aux stades Rouge, Orange et Vert du Tennis10s (voir [Annexe 3 : Tennis10s 'Mix+Match'](#)).

5. Créer des modèles pour la prochaine génération

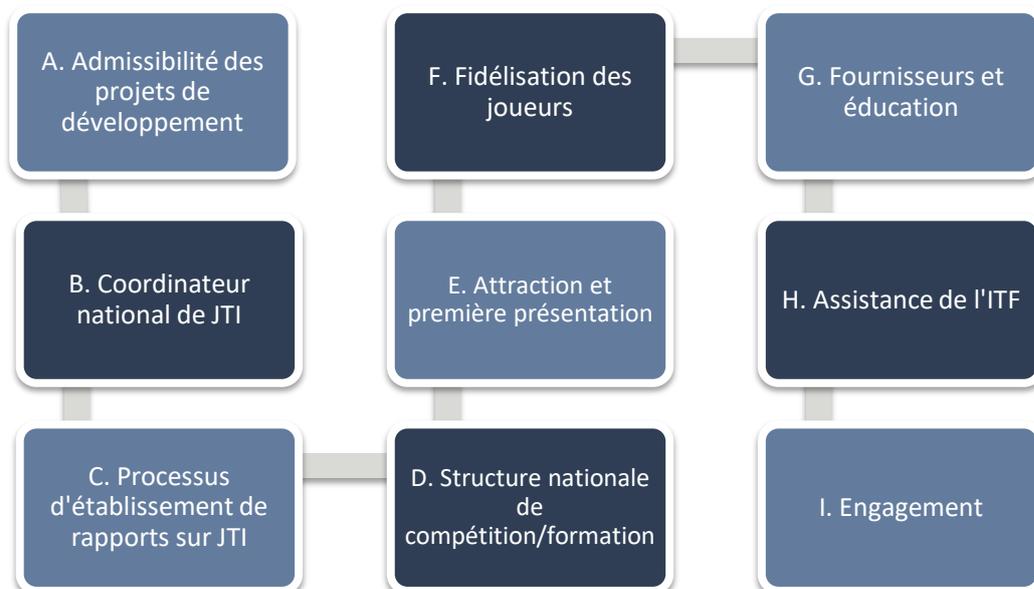
- Outre les nations JTI actives sont censées inscrire au moins une équipe de garçons et une équipe de filles à la compétition régionale par équipe des 12 ans et moins et au championnat du monde par équipe de tennis junior de l'ITF.
- Inspirez la prochaine génération avec [un parcours des joueurs juniors](#) qui représentent leur pays dans les compétitions par équipe de l'ITF - créez les [Jeunes Ambassadeurs JTI](#).

6. Apprendre à comprendre les données

- Il est important que les coordinateurs nationaux de JTI soient en mesure d'interpréter les données de leur programme national pour tous les indicateurs clés de performance ("KPI") à l'aide du tableau de bord de la plateforme de rapport JTI en ligne.
- Cela leur permettra de comprendre clairement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de leur JTI et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés.
- Il est recommandé aux coordinateurs nationaux de JTI d'examiner régulièrement leurs données et d'apporter les ajustements nécessaires à leur programme afin d'en garantir le succès.

CRITÈRES À RESPECTER POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME JTI PAR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Pour mettre en place un programme JTI les fédérations nationales doivent s'assurer de remplir les conditions suivantes :



A. Au titre de [l'éligibilité au développement des fédérations nationales ITF](#), faire partie des fédérations nationales de niveau 1,2 ou 3.

B. avoir nommé un coordinateur national JTI pour superviser le programme national avec un accord écrit en place et confirmer officiellement le rôle à l'ITF (parlez avec le responsable du développement de l'ITF pour plus d'informations) Tous les coordinateurs nationaux doivent avoir suivi quatre cours à l'ITF Academy, condition essentielle pour que l'association nationale puisse bénéficier de l'assistance du JTI.

C. L'accès à la plateforme de rapport en ligne du JTI et valider les trois formulaires de rapport JTI tout au long de l'année civile avant la date limite de soumission

D. disposer (ou travailler à la mise en place) d'une structure de compétition nationale pour les joueurs de 12 ans et 14 ans et d'une structure de programme de formation et de développement pour les plus talentueux d'entre eux ;

E. Avoir (ou travailler à la mise en place) une structure permettant d'initier de nouveaux jeunes joueurs au tennis, soit par le biais des écoles primaires et/ou des clubs de tennis ;

F. disposer (ou travailler à la mise en place) d'une structure pour retenir tous les joueurs qui ont été initiés au tennis à partir du programme JTI;

G. disposer (ou travailler à la mise en place) d'un groupe d'animateurs capables d'assurer la prestation de toutes les composantes des possibilités de tennis dans le cadre du programme nationale JTI, et d'une structure en place pour soutenir les animateurs par un développement professionnel continu et pour former les futurs animateurs ;

H. Répartir efficacement l'aide ITF afin de soutenir le développement de toutes les composantes du programme JTI.

I. La fédération nationale entretient une communication régulière et efficace avec le responsable de développement de l'ITF concernant le programme JTI, et que le coordinateur national JTI assiste aux réunions et événements organisés par l'ITF auxquels il est invité.

Ces exigences garantissent que la fédération nationale peut administrer efficacement son programme nationale JTI et utiliser l'aide de l'ITF de manière efficace afin de respecter les [objectifs et aux indicateurs clés](#) de performance JTI. Elles soutiennent les objectifs de développement de l'ITF visant à augmenter le nombre de joueurs dans leur nation et à développer des joueurs plus talentueux.

Remarque : lorsqu'une fédération nationale disposant d'un programme JTI à l'échelle nationale complète et remet le formulaire de déclaration, elle s'engage à en respecter les critères.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU COORDINATEUR JTI

Le programme nationale JTI relève de la responsabilité de la fédération nationale, qui suit les conseils fournis par l'ITF dans le présent document d'orientation sur le JTI. Il incombe à la fédération nationale de nommer ou d'embaucher un coordinateur national pour soutenir le développement du programme JTI à l'échelle nationale. Conformément à ce qui aura été accordé avec la fédération nationale, celui-ci assumera des fonctions à temps plein ou à temps partiel. En contrepartie de l'assistance JTI fournie par l'ITF, tous les éléments de la description de poste ci-dessous doivent être exécutés par le coordinateur national JTI et, le cas échéant, avec le soutien de tout coordinateur JTI adjoint impliqué.

Note : Il n'est pas de la responsabilité de l'ITF de nommer OU d'employer un coordinateur national JTI. Il est de la responsabilité de l'association nationale d'informer l'ITF de tout changement concernant son coordinateur national JTI confirmé.

CONTRAT/ACCORD OFFICIEL AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE

Un contrat ou un accord officiel doit être signé entre la fédération nationale et le coordinateur national spécifiant les attentes pour ce poste dont la raison d'être est de soutenir le développement du programme JTI à l'échelle nationale. Seront notamment mentionnés :

- Les objectifs et les indicateurs clés de performance pour ce poste
- L'horaire de travail requis pour ce poste de coordinateur au sein de la fédération nationale, notamment s'il s'agit d'un temps plein ou d'un temps partiel (nombre d'heures par semaine, par mois, par an)
- Le salaire et la procédure de paiement accordée
- Lieux d'exercice des fonctions
- Les voies de communication avec les responsables de la fédération nationale.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ITF

Préalablement à la signature du contrat ou de l'accord officiel liant la fédération nationale et le coordinateur JTI, il convient d'en faire analyser les modalités par le responsable de développement de l'ITF. Celui-ci se prononcera au sujet du recrutement du coordinateur national.

Remarque : Le coordinateur national de la JTI pourra s'acquitter de tâches supplémentaires comme mener des activités indépendantes en tant qu'entraîneur de tennis ou toute autre fonction rémunérée. L'ITF recommande à la fédération nationale de prendre en considération cet aspect et de le faire figurer au contrat ou dans l'accord officiel.

CONFIRMATION OFFICIELLE DU COORDINATEUR NATIONAL DE L'IJ

Toute nation active dans le programme JTI doit confirmer officiellement son coordinateur national JTI et ses coordinateurs nationaux adjoints. Le formulaire de confirmation du coordinateur national JTI doit être rempli par le président de la fédération nationale, le Directeur, le secrétaire général, le directeur général ou le directeur/responsable du développement (ou équivalent), afin de confirmer et de fournir les coordonnées du coordinateur national. Le responsable du développement de l'ITF partagera le lien pour compléter la nomination officielle du coordinateur national.

Note : Il est important que les coordinateurs soient tous des utilisateurs enregistrés de l'Académie de l'ITF et les adresses e-mail partagées doivent être celles qu'ils utilisent pour accéder à la plateforme de l'Académie.

Une fois la confirmation reçue, le coordinateur national de l'ITC sera contacté directement par l'ITF avec des instructions supplémentaires sur la façon d'accéder au processus de déclaration de l'ITC. Un ou plusieurs coordinateurs nationaux adjoints peuvent être confirmés le cas échéant, mais le coordinateur national sera contacté en premier lieu en tant que point de contact principal pour l'ITC nationale.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

- Administrer, gérer et superviser au nom de la fédération nationale le programme JTI national.
- Travailler avec la fédération nationale pour s'assurer de remplir les critères pour les membres ayant mis en place un programme JTI à l'échelle nationale.
- Participer aux réunions virtuelles trimestrielles (sur Microsoft Team) des coordinateurs nationaux organisées par le responsable du développement de l'ITF pour chaque région et les compétitions ITF ont été invités. Les conférences téléphoniques des coordinateurs nationaux durent une heure et demie et donnent droit à des crédits de CPD.
- Distribuer et superviser l'usage du matériel d'équipement fourni dans le cadre de l'aide de l'ITF au niveau de toutes les composantes du programme JTI national.
- Promouvoir régulièrement le sport et des occasions pour que des jeunes apprennent à jouer au tennis et prennent plaisir à le faire.
- Examiner régulièrement les données du programme national pour tous les indicateurs de performance clés en utilisant le tableau de bord de la plateforme de rapport en ligne du JTI et apporter les ajustements nécessaires à leur programme.
- Être l'utilisateur désigné de la Fédération nationale pour le [Toolkit de l'ITF](#) afin de créer des supports promotionnels numériques personnalisés et les imprimés pour le bien de la Fédération ;
- Créer régulièrement des contenus pour le site Web de la fédération nationale et/ou pour les réseaux sociaux du JTI.
- Rechercher avec la fédération nationale des sponsors externes, des subventions gouvernementales, ou d'autres financements pour appuyer le programme JTI national. Pour ces questions, l'entière responsabilité incombe aux fédérations nationales.
- fournir à l'ITF des mises à jour sur le JTI par le biais de vidéos, de photos, d'articles d'actualité, etc., etc.

RAPPORTS, COLLECTE DE DONNÉES ET RESPONSABILITÉ

- Remplir les rapports JTI pour chaque période (trois fois par an), et soumettre le rapport avant les délais de soumission indiqués au responsable du développement de l'ITF et au bureau de l'ITF à Londres, soit via la plateforme de rapport en ligne, soit via le formulaire de rapport Microsoft Excel.

Important : Dans le cadre du processus de rapport JTI, toute donnée personnelle du coordinateur national demandée par l'ITF sera utilisée par l'ITF et par l'association nationale respective uniquement aux fins du programme JTI de l'ITF et sera traitée conformément à la "Note de confidentialité de l'ITF - Contacts professionnels de l'ITF". Le coordinateur national JTI devra fournir des données relatives au programme national et celles-ci seront traitées conformément à la "Note de confidentialité de l'ITF - Joueurs en développement". Il s'agit notamment des coordonnées des associations nationales, des détails relatifs à l'expédition des équipements, des lieux de tennis, des prestataires de tennis (entraîneurs de tennis et enseignants) et des meilleurs joueurs juniors 12/14U. Tous les avis de confidentialité peuvent être consultés [ici](#).

ENTRAÎNEMENT DE TENNIS

- Dispenser un entraînement aux jeunes de 10 ans et moins dans les écoles et les clubs dans le cadre du programme ITF Tennis10s.
- Peut encadrer les joueurs les plus talentueux de 12 et 14 ans, dans le cadre du programme de l'association nationale visant à améliorer les performances sur les lieux de compétition.

TENNIS POUR LES 10 ANS ET MOINS

En collaboration avec la fédération nationale et le personnel de développement qualifié, veiller à :

- Garantir l'annexe [VII des règles du tennis de l'ITF](#) pour les compétitions de 10 ans et moins
- Augmenter la participation dans les communautés et les organisations travaillant auprès des jeunes pour promouvoir la pratique du tennis, organiser des compétitions, des manifestations « festives » consacrées au tennis, des journées d'entraînement, etc.
- Faciliter et soutenir le projet des manifestations « festives » consacrées au tennis de l'ITF dans les installations sélectionnées.

- Faciliter et soutenir des compétitions et des expériences de développement amusantes et agréables dans les écoles et les clubs et établir des liens avec les intervenants concernés (entraîneurs de tennis, enseignants, et organisateurs administratifs).
- Entraîner davantage d'établissements primaires, d'installations de tennis et de communautés locales à s'impliquer dans la JTI nationale.
- Encadrer les établissements primaires, les installations de tennis et les communautés locales participant à la JTI nationale par des visites régulières.
- S'assurer qu'il n'y a pas de classement national à l'une des 3 étapes à 10 ans et moins, comme recommandé dans les recommandations pour la compétition à 10/12 ans accessibles [ici](#).

PARCOURS JUNIOR AU TENNIS

Travailler auprès du directeur technique ou des entraîneurs de la fédération nationale afin de :

- Mettre en place des procédures permettant de repérer les joueurs de 12 ans et moins et de 14 ans et moins les plus prometteurs afin qu'ils bénéficient d'une formation et de compétitions ciblées.
- Garantir que la fédération nationale inscrive une équipe garçon et une équipe fille lors des :
 - La compétition régionale par équipes de l'ITF pour les 12 ans et moins, qui est la première étape de la compétition internationale pour le développement de joueurs compétitifs, et qui est coordonnée sur cinq continents ;
 - Les championnats du monde junior par équipe de l'ITF (14 ans et moins).
- S'assurer que les capitaines des équipes régionales de l'ITF pour les 12 ans et moins et des équipes mondiales de tennis junior de l'ITF sont certifiés par l'association nationale, conformément au [règlement de l'ITF sur les compétitions par équipe junior](#)
- Soutenir l'organisation d'une compétition nationale pour les joueurs de 12 ans et moins et de 14 ans et moins.
- Suivre les résultats les plus significatifs des joueurs les plus prometteurs de 12 ans et moins et de 14 ans et moins et en informer le responsable de développement ITF.
- À la fin de l'année civile, soumettre la liste des 8 à 20 meilleurs garçons et filles de 12 et 14 ans classés au niveau national via la plateforme de rapport JTI en ligne ; et
- S'assurer que les recommandations pour la compétition des 10/12 ans et moins sont respectées au sein de la structure de compétition nationale accessible [ici](#).

ÉDUCATION

- S'assurer que tous les prestataires travaillant au sein du JTI travaillent en conformité avec [la politique de sauvegarde des enfants de l'ITF](#) et que tous les entraîneurs de tennis sont certifiés par l'association nationale ;
- Lorsque cela est possible, faciliter, soutenir ou fournir la formation des intervenants (entraîneurs de tennis, enseignants, et organisateurs administratifs) qui promeuvent l'organisation de compétitions et le développement des joueurs participant à la JTI nationale.
- Dans la mesure du possible, faciliter, dispenser et soutenir la formation professionnelle continue des prestataires de services de tennis, nouveaux et existants (entraîneurs de tennis, professeurs d'école, organisateurs de compétitions, bénévoles et personnel administratif), qui offrent les possibilités de compétition et de développement appropriées aux joueurs participant au programme nationale JTI ;
- Orienter les intervenants locaux afin que soient mises en place des structures de développement appropriées dans les établissements primaires, les installations de tennis et les communautés locales pour offrir aux enfants un maximum d'expériences de jeu et de compétition afin de développer leurs compétences.
- Fournir des conseils aux prestataires de services de tennis afin que des structures de développement appropriées soient mises en place dans les écoles primaires, les installations de tennis et les communautés locales, de sorte que les joueurs aient le maximum d'occasions de faire l'expérience du jeu et de la compétition, ainsi que de développer leurs compétences en tennis ; et
- Encourager le mentorat professionnel pour les nouveaux prestataires et les prestataires existants.

Les associations nationales et le coordinateur national JTI devraient encourager tous leurs animateurs (professeurs d'école et entraîneurs de tennis) impliqués dans leur JTI nationale à suivre ces quatre cours gratuits, en particulier le cours "[Introduction à la protection des enfants](#)".

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES REQUISES

Le coordinateur JTI national doit disposer des compétences professionnelles et personnelles suivantes :

ACCREDITATIONS & ÉDUCATION

- Être certifié par l'association nationale en tant qu'entraîneur ITF Play Tennis, entraîneur de joueurs débutants et intermédiaires (niveau 1), entraîneur de joueurs avancés (niveau 2) ou entraîneur de joueurs de haut niveau (niveau 3), ou équivalent.

Remarque : le coordinateur national des ITC doit être certifié au niveau d'entraîneur de joueurs avancés (niveau 2) ou plus, s'il travaille avec les joueurs juniors nationaux les plus talentueux de 12 et 14 ans.)

- L'ITF exige que tous les coordinateurs nationaux JTI suivent le cours "[Comprendre l'Initiative ITF pour le tennis junior \(JTI\)](#)", le cours "[Introduction à la protection des enfants](#)" (pour plus d'informations, voir "Protection des enfants" ci-dessous) le cours "[Festivals de tennis](#)"; et, nouveau pour 2023, le "[Cours d'entraîneur ITF pour joueurs débutants et intermédiaires - Introduction à la compétition](#)"; et
- avoir un bon niveau d'éducation.

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

- Capacité à planifier et à organiser des projets, des compétitions, des manifestations « festives » et des événements consacrés au tennis.
- Solides compétences administratives et informatiques (notamment Microsoft Excel et Word).
- Solides compétences communicationnelles.
- Savoir bien gérer son temps et déléguer les tâches.

TENNIS ET CONNAISSANCES SPORTIVES

- Avoir un bon niveau de tennis, une bonne connaissance du sport et un intérêt marqué pour le tennis.
- Avoir une bonne connaissance des formats de compétition permettant de disputer plusieurs matchs et des divers systèmes de décompte des points.
- Avoir une bonne connaissance du système sportif et éducatif national et la capacité à travailler avec les autorités et les organisations locales.
- Avoir une bonne compréhension de la politique de sauvegarde des enfants de l'ITF et de la politique de sauvegarde des enfants de l'association nationale (si elle existe), en particulier l'importance de fournir des environnements de tennis sûrs et inclusifs pour tous les joueurs âgés de moins de 18 ans.

COMPÉTENCES PERSONNELLES

- Grande motivation personnelle et capacité à motiver les autres.
- Faire preuve de flexibilité, de persistance et savoir s'affirmer.

SAUVEGARDE DES ENFANTS

En janvier 2022, l'ITF a introduit de nouvelles politiques pour [la protection des enfants et des adultes dans le tennis](#). Les enfants doivent participer et se développer dans des environnements qui sont sûrs et inclusifs. Cela rend leur expérience agréable et ils continueront à revenir aux activités qu'ils apprécient. La sauvegarde est la responsabilité de chacun ; nous avons tous un devoir de diligence pour protéger les enfants qui fréquentent l'ITF.

L'ITF exige que tous les coordinateurs nationaux JTI suivent le cours sur la protection des enfants dans le tennis, intitulé "[Introduction à la protection des enfants](#)". L'ITF recommande à toutes les fédérations nationales d'encourager tous les intervenants impliqués dans leur programme national de développement des juniors à suivre ce cours s'ils travaillent avec des enfants, afin de comprendre pourquoi la protection est importante et ce qu'ils doivent faire s'ils sont préoccupés par ce qu'ils voient sur un enfant.

L'ITF s'engage à protéger tous les joueurs juniors qui participent à ses tournois, événements, projets et programmes de tennis. Pour la première fois en 2024, l'ITF a introduit le cours "[Sauvegarde des joueurs juniors de l'ITF](#)". Ce cours s'adresse aux joueurs âgés de 13 à 17 ans et peut être suivi par des joueurs de tous niveaux, par exemple participation et développement, GSDP et WTTJ. Le cours est actuellement publié en anglais, et nous le traduirons bientôt en français et en espagnol, puis dans d'autres langues à l'avenir. Vous êtes invités à suivre

le cours et vos commentaires sont les bienvenus car nous cherchons à développer la formation à la sauvegarde pour d'autres groupes à travers le tennis international.

Lorsqu'une fédération nationale ne dispose pas de sa propre politique et de ses propres procédures de protection de l'enfant, la prestation au programme JTI devra se conformer à la politique de protection des enfants de l'ITF. Celle-ci peut être téléchargée [ici](#), et de plus amples informations peuvent être demandées par e-mail à safeguarding@itftennis.com.

Le responsable de développement de l'ITF peut également demander à voir des preuves de qualifications et que la protection des enfants fait partie de la planification globale et de la mise en œuvre du programme dans un pays donné.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (CPD)

Pour s'assurer que la qualité de la prestation du JTI continue d'être soutenue, l'ITF offrira à nouveau à tous les CN confirmés la possibilité de développer leurs compétences et leur compréhension par le biais d'un accès gratuit aux cours de l'ITF Academy et à la bibliothèque de ressources. Tous les CN doivent assister aux conférences téléphoniques régionales du JTI organisées par le responsable du développement de l'ITF, et les invitations à assister aux conférences et événements de l'ITF sont fournies aux CN en priorité.

Tous les coordinateurs nationaux doivent avoir suivi les quatre cours suivants sur l'ITF Academy, condition essentielle pour que l'association nationale reçoive une aide du JTI en 2024, y compris le premier versement de la subvention en mai 2024 :

1. [Comprendre l'initiative de l'ITF pour le tennis junior \(JTI\)](#)
2. [Introduction à la protection des enfants](#)
3. [Festivals de tennis](#)
4. [Cours d'entraîneur ITF pour joueurs débutants et intermédiaires - Introduction à la compétition](#)

AIDE ITF AUX PAYS AYANT MIS EN PLACE UN PROGRAMME JTI

L'ITF peut offrir aux fédérations nationales ayant mis en place un programme JTI national pour la catégorie des 14 ans et moins de l'aide à plusieurs niveaux. À savoir :

- I. **Subvention JTI** : L'aide financière au salaire du coordinateur national JTI de la fédération nationale est administrée directement par la fédération du coordinateur JTI et doit être utilisée pour permettre au coordinateur de gérer les tâches nécessaires au développement du programme nationale, voir ci-dessus "Rôle et responsabilités du coordinateur national JTI".
- II. **Aide en matériel de tennis** : Équipement destiné à soutenir le développement du JTI dans les écoles primaires et les installations de tennis (possibilités de compétition et de développement) ; à soutenir l'organisation du projet des festivals de tennis de l'ITF ; et à permettre aux joueurs de 12 et 14 ans de participer à des compétitions et de s'entraîner dans un environnement axé sur la performance. Les équipements offerts doivent être utilisés dans le but d'offrir davantage d'opportunités d'initier et de fidéliser les jeunes joueurs au tennis.
- III. **ITF Academy** : La plateforme en ligne officielle de l'ITF offre une variété de cours allant du sport en général à des sujets plus spécifiques au tennis.
- IV. **Visite d'experts ITF** : Visites à intervalles réguliers du responsable de développement et d'éminents experts de l'ITF venant travailler auprès de l'administration de la fédération nationale, du coordinateur JTI national, du directeur technique ou des entraîneurs nationaux pour renforcer les capacités de la JTI nationale.
- V. **Programme de remboursement des frais d'adhésion à l'ITF** : Les associations nationales de classe B à 1 action qui remplissent les critères d'éligibilité pourront demander une remise allant jusqu'à 3 500 dollars US sur cette cotisation pour compenser les coûts d'un projet de développement de l'ITF sélectionné, ce qui inclut la JTI. Pour le JTI, l'ITF encourage les associations nationales à utiliser la subvention pour investir dans le développement plus large du programme national de développement des juniors de 14 ans et moins ou comme contribution à l'achat d'équipement de tennis local aux fins du JTI uniquement (un maximum de 50 % peut être utilisé comme contribution). Toutes les demandes de remise doivent être envoyées à l'ITF avant le 30 novembre 2024, mais nous demandons que les demandes spécifiques à la JTI soient reçues au plus tard le 30 septembre 2024 en raison des processus de fin d'année. La demande doit être accompagnée d'une ventilation financière et d'un résumé détaillé de la manière dont l'aide est prévue pour soutenir le programme national en 2024. Un modèle de ventilation financière figure [à l'annexe 7](#).
- VI. **Autres ressources** : Appuyer la JTI nationale à travers l'envoi de matériel pédagogique, de manuels, etc.
- VII. **Aides au développement[^]**
 - sous forme d'investissement financier ou de matériel dédié au développement de composantes spécifiques de la JTI nationale. Ces composantes sont identifiées à travers les données collectées au niveau des comptes-rendus produits par tous les pays membres. Et/ou :
 - sous forme de contribution financière pour permettre au coordinateur JTI de participer aux conférences organisées par l'ITF en vue de former son personnel.

[^]sur la base d'un budget annuel et au cas par cas, en consultation avec le responsable du développement de l'ITF concerné.

RÉPARTITION DE L'AIDE ACCORDÉE PAR L'ITF AU TITRE DE LA JTI

La Figure B détaille l'aide fournie par l'ITF aux fédérations nationales à l'appui de leur programme JTI national. Le tableau récapitule les divers types d'aide, la période d'allocation, la date de traitement des dossiers et les critères d'éligibilité.

| AIDE ITF | PÉRIODE D'ALLOCATION | DATE DE TRAITEMENT DES DEMANDES | CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ |
|--|--|--|--|
| Subvention JTI | Janvier-Décembre | Jusqu'à trois fois par an, variable en fonction de la présentation des rapports de JTI | Rapports de la période n° 3 (année précédente) et n° 1 reçus avant la date limite |
| Matériel de tennis | Janvier -Décembre | Tout au long | Formulaires de rapport respectifs reçus avant les délais |
| Aide au développement | Janvier -Décembre | Tout au long | Les formulaires de rapport respectifs ont été reçus avant les dates limites ; et les détails d'expédition/de transport sont fournis. |
| Visites d'experts ITF | Janvier-Décembre | Tout au long | Par le biais d'une discussion avec le responsable du développement de l'ITF |
| Programme de remboursement des frais d'inscription à l'ITF Programme | Pour plus d'informations sur le programme, cliquez ici . | | |
| Subventions de participation de l'ITF | Pour plus d'informations sur le programme, cliquez ici . | | |

Figure B : Récapitulatif de l'aide ITF

Les fédérations nationales qui remplissent les « [critères pour mettre en place une JTI nationale](#) » sont éligibles à l'aide de l'ITF. Le responsable de développement concerné doit émettre un avis au Bureau ITF de Londres portant sur l'octroi d'une aide ITF pour la JTI nationale de l'année suivante. Le responsable de développement ITF échangera avec le personnel de la fédération nationale autour des critères de cette clause lors de la révision du programme de développement national pour jeunes (en se basant sur les données collectées dans le cadre du plan de développement ITF de la fédération nationale et des derniers comptes-rendus du pays sur la JTI). L'ITF notifiera par écrit aux fédérations nationales l'aide octroyée pour l'année suivante.

Remarque : L'aide et le soutien offert par l'ITF peuvent varier en fonction de la date de lancement du programme JTI national.

SUBVENTIONS JTI

Les subventions de l'ITC aident financièrement les associations nationales à subventionner partiellement ou totalement [du coordinateur national de JTI](#). Les subventions de l'ITF sont versées périodiquement tout au long de l'année, en trois fois au maximum, à l'association nationale. L'ITF confirmera un total provisoire à allouer à chaque nation avant que le premier versement ne soit effectué. L'octroi des subventions sera basé sur :

- le niveau des activités de tennis entreprises, à la réception des rapports JTI respectifs par période de rapport* ;
- le niveau de retour sur investissement par rapport [aux objectifs et aux indicateurs clés de performance](#) du JTI ; et
- le niveau d'engagement du coordinateur national JTI en ce qui concerne son [développement professionnel continu](#) et le développement général du JTI.

TRAITEMENT DES SUBVENTIONS JTI

- L'ITF confirmera le paiement de la subvention JTI de chaque nation par une lettre (par courriel) envoyé par le responsable du développement de l'ITF.
- La Fédération nationale devra ensuite facturer l'ITF le montant indiqué dans la lettre qui vous sera envoyé carta (voir le modèle à [l'annexe 6](#)).
- L'association nationale devrait veiller à ce que toutes les factures soumises portent un numéro de facture unique.
- Lorsque l'ITF recevra la facture de la nation pour sa subvention JTI, le département des finances de l'ITF traitera le paiement en conséquence.

- Veuillez vous assurer que le(s) coordinateur(s) national(aux) de la JTI reçoive(nt) tous les fonds qui lui (leur) sont dus.

Les Fédérations nationales doivent contacter leur responsable du développement de l'ITF pour toute question concernant le processus de paiement. Les conditions requises pour que les Fédérations nationales reçoivent les subventions et les dates de traitement sont détaillées dans la figure B. Comme condition préalable à l'assistance, l'ITF exige que tous les coordinateurs nationaux de l'ITJ suivent le cours "[Comprendre l'initiative de tennis junior de l'ITF \(JTI\)](#)", le cours "[Introduction à la protection des enfants](#)" (pour plus d'informations, voir Protection des enfants ci-dessous) le cours "[Festivals de tennis](#)" et,, le "[Cours ITF pour entraîneurs de joueurs débutants et intermédiaires - Introduction à la compétition](#)".

Remarque : Il incombe aux fédérations nationales de s'assurer que les renseignements bancaires dont dispose le département de finances de l'ITF sont bien à jour. Tout amendement porté à ces renseignements bancaires doit être notifié par courrier signé et portant l'en-tête de la fédération nationale au Bureau ITF de Londres.

DISTRIBUTION DU MATÉRIEL DE TENNIS

L'ITF fournit des subventions financières aux nations JTI actives pour l'achat d'équipement localement afin d'aider les nations JTI actives à développer leurs programmes de développement national et leurs compétitions.

NOUVEAU PROCESSUS DE DISTRIBUTION DES ÉQUIPEMENTS JTI

L'ITF est en train de mettre en place un nouveau processus de distribution d'équipements JTI. Les détails seront communiqués en temps voulu à toutes les nations JTI actives, mais la vision du nouveau système est d'assurer un processus plus durable, efficace en termes de ressources et personnalisable pour soutenir les nations JTI actives et leurs besoins en équipement. Le responsable du développement de l'ITF consultera toutes les nations JTI actives pour discuter de l'aide à l'équipement une fois que le nouveau processus est opérationnel

ITF ACADEMY

[L'ITF Academy](#) est la plateforme en ligne de l'ITF qui offre une variété de cours courts et une bibliothèque de ressources, allant du sport en général à des sujets spécifiques au tennis. Les cours courts offrent une formation professionnelle continue aux animateurs impliqués dans le programme nationale JTI. Ces cours sont présentés par le biais de textes, d'images, de vidéos, d'audio, ainsi que d'animations afin de s'assurer que le contenu est intéressant et engageant.

VISITES DES EXPERTS ITF

En fonction des risques de voyage (et des restrictions nationales associées), le responsable du développement de l'ITF concerné programmera des visites tout au long de l'année dans les pays de sa région. Au cours de ces visites, le responsable du développement de l'ITF apportera un soutien ciblé au développement du programme national JTI. Il utilisera le plan de développement de l'association nationale du programme ITF et le formulaire de rapport JTI le plus récent comme base pour les visites.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION À L'ITF

En 2018, le conseil d'administration de l'ITF a approuvé le remboursement des frais d'adhésion à l'ITF des fédérations nationales ayant des actions de catégorie B 1. Suite au versement des frais d'adhésion à l'ITF pour l'année 2023, les fédérations nationales qui remplissent les conditions d'éligibilité pourront faire une demande de remboursement de ces frais allant jusqu'à 3500 USD. Le programme Rebate peut être utilisé pour compenser les coûts, en partie ou en totalité (sous réserve de la valeur maximale de 3 500 \$ US) de plusieurs projets de développement de l'ITF, y compris le JTI. Les fédérations nationales éligibles peuvent consacrer le montant remboursé à leur JTI, sous la forme suivante :

- Une subvention à la participation pour investir dans les éléments clés qui font partie du programme national de développement des juniors de 14 ans et moins ; ou

- Une contribution pour l'achat local d'équipement de tennis* aux fins du programme JTI uniquement (un maximum de 50 % peut être utilisé comme contribution).

^Les dépenses pour les livreurs organisant l'activité et la location des installations. Les frais de transport, de location, de vêtements, de matériel promotionnel et de récompenses pour les joueurs (cadeaux, trophées, médailles ou certificats) ne seront pas acceptés.

** cela doit être en plus de l'allocation d'équipement fournie par l'ITF et doivent être approuvées par le responsable du développement de l'ITF avant l'achat.*

En 2024, l'ITF encouragera les investissements dans :

- Organiser une série de festivals de tennis ;
- Organiser des compétitions au sein des écoles primaires ; ou
- Organiser des compétitions au sein des Clubs axées sur les joueurs de 10/12 ans et moins.

Toutes les demandes de remboursement doivent être envoyées à l'ITF avant le 30 novembre 2024, mais nous demandons que les demandes JTI spécifiques soient reçues au plus tard le 30 septembre 2024 en raison des processus de fin d'année. La demande doit être accompagnée d'une ventilation financière et d'un résumé détaillé de la manière dont l'aide est prévue pour soutenir le programme national en 2023. Le résumé doit être lié à au moins [un des objectifs JTI](#) et un modèle de ventilation financière présent dans le document d'orientation. L'ITF recommande à tous les pays éligibles d'utiliser [Toolkit de l'ITF](#) pour promouvoir les activités organisées détaillées dans le document d'orientation.

Veillez voir ci-dessous les exigences pour une fédération nationale souhaitant postuler pour utiliser la subvention à cette fin. Lorsqu'elles demandent à utiliser leur remise à cette fin, les fédérations nationales doivent fournir à l'ITF une preuve d'achat détaillée sous la forme de reçus d'achat.

Une preuve d'achat détaillée sous forme de reçus d'achat.

Exigences sur l'application :

- Une description claire de ce que seront les activités ;
- Une ventilation claire de la manière dont la subvention sera utilisée :
 - La subvention peut être affectée aux frais de livraison, aux frais de location des installations et à l'équipement, détaillés ci-dessus ;
 - La subvention ne peut pas être utilisée pour couvrir les frais de transport, d'hébergement, de vêtements, de matériel promotionnel et de récompenses pour les joueurs (cadeaux, trophées, médailles ou certificats)
- Une preuve de réception pour tous les articles doit être fournie.

Un modèle de cette ventilation financière se trouve à [l'annexe 7](#).

Noter que les « [exigences du JTI pour les fédérations nationale](#) » doivent être respectées lors de la demande de remboursement à utiliser pour le programme national JTI. Tous les détails du programme de rabais d'abonnement ITF peuvent être consultés [ici](#).

AUTRES RESSOURCES

L'ITF dispose de ressources pédagogiques variées au niveau de son [application ITF eBooks](#) à disposition des fédérations nationales pour appuyer leur JTI nationale. L'ITF encourage les fédérations nationales à soutenir leurs intervenants (entraîneurs de tennis, enseignants et organisateurs administratifs) qui participent à la JTI nationale. Certaines fédérations nationales utilisent l'aide financière octroyée par l'ITF (établie par le responsable au développement ITF), par d'autres bailleurs de fonds (tel que le gouvernement ou les commissions sportives nationales) ou par les sponsors, pour assurer l'encadrement pédagogique de leurs intervenants.

Toute fédération nationale qui reçoit une demande de ses intervenants JTI pour organiser une formation nationale devra contacter son responsable de développement ITF.

AIDES A LA PARTICIPATION

L'ITF procède à l'analyse des données collectées via le [processus d'établissement de comptes-rendus de la JTI](#) pour identifier des composantes spécifiques de la JTI nationale à améliorer ou mieux cibler et ainsi renforcer le Programme national à la participation du tennis chez les jeunes de la fédération nationale. Des aides pourront être allouées par l'ITF pour renforcer certaines composantes spécifiques de la JTI nationale. Toutes les subventions sont basées sur un budget annuel et sont attribuées au cas par cas en consultation avec le responsable du développement de l'ITF concerné.

PRODUCTION DE COMPTES-RENDUS ET COLLECTE DE DONNÉES JTI

PROCESSUS DE RAPPORT ACTUALISÉ

ACCORD DE PARTAGE DES DONNEES DES FEDERATIONS NATIONALES

Pour que l'ITF et les Fédérations nationales puissent partager des informations en toute sécurité et conformément aux lois applicables en matière de protection des données et de confidentialité, il est désormais nécessaire que toutes les nations JTI actives signent l'accord de partage des données de l'ITF, notamment en raison du niveau des données désormais partagées par le biais du processus de rapport JTI. À partir de 2023, l'ITF communiquera avec toutes les fédérations nationales qui n'ont pas encore signé l'accord de partage des données, afin de s'assurer que cette étape sécurisée est en place. Le responsable du développement de l'ITF assurera ensuite un suivi en apportant un soutien supplémentaire et en veillant à ce que le processus soit bien compris.

La fourniture d'une assistance par l'ITF à toutes les nations JTI actives et l'accès au processus de rapport JTI est strictement conditionnés par le respect permanent de ces conditions d'utilisation et de toutes les dispositions applicables de l'accord de partage des données en place entre l'ITF et la fédération nationale.

PLATEFORME DE RAPPORT EN LIGNE

Après la mise en œuvre initiale en 2022, le processus d'établissement de rapports de l'initiative technologique conjointe est entièrement passé à une plateforme en ligne, qui a remplacé les anciens formulaires de rapport Microsoft Excel. Toutes les nations JTI actives doivent désormais utiliser la plateforme en ligne pour rendre compte de leurs activités. L'accès à la plateforme se fait via l'ITF Tennis ID et tous les coordinateurs nationaux doivent être des utilisateurs actifs de [l'ITF Academy](#) au préalable. Seuls les CN qui ont été officiellement confirmés par l'association nationale pourront accéder à la plateforme de rapports en ligne.

La nouvelle plateforme en ligne est un processus plus sûr et plus efficace qui permet à tous les fournisseurs au sein du JTI de partager leurs données d'activité directement dans la plateforme en utilisant un formulaire en ligne. Il incombe au coordinateur national d'examiner et d'approuver les données pour chaque période de rapport, de les valider formellement et de les soumettre à l'ITF.

PÉRIODE DE PRODUCTION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES-RENDUS

Les comptes-rendus portant sur le programme de la JTI s'établissent trois fois par an (pour une période de 4 mois). Pour l'année 2024, les périodes et les dates limites sont comme suit :

COMPTE RENDU #1 — JANVIER-AVRIL 2024

- Date limite de remise du compte-rendu à l'ITF — Mercredi 29 mai 2024

COMPTE RENDU #2 — MAI-AOÛT 2024

- Date limite de remise du compte-rendu à l'ITF — Mercredi 25 septembre 2024

COMPTE RENDU #3 — SEPTEMBRE-DECEMBRE 2024

- Date limite de remise du compte-rendu à l'ITF — Mercredi 29 janvier 2025

Remarque : les délais respectifs ont été prolongés pour 2024 afin de donner plus de temps au coordinateur national du JTI pour envoyer, recevoir, examiner et approuver les formulaires de données reçus de la part des prestataires dans les lieux actifs participant au programme. Tous les rapports doivent être validés avant la date limite respective et les dates de soumission sont enregistrées.

OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS DE LA JTI

La JTI a mis en place sept indicateurs de performance (KPI pour leur acronyme en anglais) en vue d'atteindre ses objectifs spécifiques qui figurent à la section « [les objectifs et les opérateurs clés JTI](#) ». Ces indicateurs se mesurent au niveau de chaque pays et grâce aux données collectées à travers le mécanisme des comptes-rendus JTI. Ils figurent dans l'onglet intitulé « dashboard » des formulaires du compte-rendu JTI.

TRAITEMENT DES DONNÉES ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Les comptes-rendus permettent aux fédérations nationales de garder une trace des données de l'année en cours et de constituer ainsi une base de données pour toutes les composantes du programme JTI à l'échelle nationale. L'ensemble des comptes-rendus permet de disposer de données agrégées des années précédentes pour chaque indicateur KPI. Ces données servent à mesurer les progrès accomplis dans l'ensemble du pays grâce à la JTI, année après année.

Les principes stratégiques de « suivi et mesure » et de « retour sur investissement » de la JTI ont été introduits, depuis 2016 dans le cadre de la stratégie de développement de l'ITF. Les responsables de développement de l'ITF travailleront avec leurs coordinateurs nationaux du programme JTI pour fournir à l'ITF une analyse SWOT du programme dans chacune de leurs nations actives dans ce domaine. Afin d'identifier les composantes spécifiques de la JTI dont l'amélioration serait bénéfique au Programme de développement du tennis chez les jeunes de la fédération nationale, l'ITF analyse l'ensemble des données puisées dans les comptes-rendus JTI. L'ITF pourra allouer des aides à la participation à des fédérations nationales repérées tel que détaillé dans la section intitulée [aide ITF](#).

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Dans le cadre du processus d'établissement des rapports JTI, toute donnée personnelle du coordinateur national dont la communication est demandée sera utilisée par l'ITF et par la fédération nationale concernée uniquement aux fins du programme JTI et sera traitée conformément à la "Note de confidentialité de l'ITF - Contacts professionnels de l'ITF". Le coordinateur national JTI devra fournir des données relatives au programme national et celles-ci seront traitées conformément à la "Note de confidentialité de l'ITF - Joueurs en développement". Il s'agit notamment des coordonnées des associations nationales, des détails relatifs à l'expédition des équipements, des lieux de tennis, des prestataires de tennis (entraîneurs de tennis et enseignants) et des meilleurs joueurs juniors 12/14U. Tous les avis de confidentialité peuvent être consultés [ici](#).

Veuillez vous assurer que le personnel de l'association nationale concernée a lu et compris les détails des avis de confidentialité de l'ITF, en particulier l' « [Avis de confidentialité ITF - Acteurs Développement](#) », notamment dans l'Annexe 1 : Initiative de tennis junior" concernant (a) les catégories de données que nous traitons, (b) la raison pour laquelle nous traitons ces données personnelles et (c) la durée de conservation de ces données personnelles.

Veuillez noter que la fédération nationale constitue un gestionnaire de donnée indépendant, qui traite et qui stocke les données personnelles des acteurs impliqués dans sa JTI. L'ITF n'est aucunement responsable de sa conformité avec les lois nationales de protection des données et ne peut être tenue responsable en cas de violation de données commises par la fédération nationale sur les données personnelles qu'elle gère.

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES DONNÉES

Les fédérations nationales sont priées de partager l' « [Avis de confidentialité ITF - Acteurs Développement](#) » avec les parents et/ou tuteurs de leurs joueurs de 12 ans et moins et de 14 ans et moins afin de s'assurer que les joueurs et leurs parents sont au fait de la façon dont l'ITF gère leurs données personnelles. En cas de doutes sur l'avis de confidentialité, prière de contacter le responsable de la protection de données ITF (dataprotectionofficer@itftennis.com).

COMMUNICATION DU RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ITF

Le responsable de développement de l'ITF doit maintenir une communication étroite avec la fédération nationale, organisant les visites officielles dans le pays pour observer la JTI nationale et en discuter. Le responsable de développement ITF aura recours aux données fournies par le Plan de développement de la fédération nationale

et par les formulaires des rapports. Toute fédération nationale qui éprouve des difficultés au niveau de sa JTI nationale doit contacter d'emblée son responsable de développement JTI.

SUSPENSION DES PAYS AYANT MIS EN PLACE UNE JTI ET IMPACT AU NIVEAU DE L'AIDE ITF

L'ITF doit garantir la cohérence de ses actions de par le monde et assurer un soutien et une aide effective, équitable et transparente, à tous les pays ayant mis en place une JTI. L'ITF fait également preuve de flexibilité et de considération lors de son appui aux conditions de développement des fédérations nationales et en cas de circonstances exceptionnelles.

En cas de suspension du programme JTI d'une fédération nationale, l'aide ITF accordée à la fédération nationale dans le cadre de leur JTI pour l'année en cours doit être suspendue. La fédération nationale devra faire une demande de réintégration au programme *Junior Tennis Initiative* conformément à la section des [Directives pour les fédérations nationales voulant réintégrer la JTI](#). Le responsable de développement ITF et le Bureau ITF de Londres notifieront la fédération nationale lorsque sa réintégration au programme sera sur la bonne voie.

DÉCLARATION DE LA SUSPENSION DE LA JTI D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE

L'ITF déclarera la suspension d'une fédération nationale lorsque :

STATUT DE MEMBRE ITF

- Le statut de membre de la fédération nationale est « suspendu » par le conseil d'administration.

CRITÈRES POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME JTI.

- La fédération nationale n'a pas respecté les « [critères pour mettre en place le programme national JTI](#) ».
- Absence de communication entre le responsable de développement ITF et la fédération nationale, le personnel de la fédération nationale et/ou le coordinateur du programme JTI sur trois périodes consécutives de rapport JTI, c'est-à-dire P1, P2 et P3, ou sur une période de plus de 12 mois.
- La fédération nationale a manqué à son obligation d'informer le responsable de développement ITF et/ou le Bureau de Londres que le coordinateur du programme JTI n'occupait plus ses fonctions.
- La fédération nationale nomme au poste de coordinateur du programme une personne qui, après examen du responsable au développement ITF et du département au développement, ou suite à la correspondance officielle échangée, ne possède pas les qualifications ou les compétences requises pour diriger le programme JTI.

PROCÉDURE D'ÉTABLISSEMENT DE COMPTES-RENDUS JTI

- La fédération nationale a manqué à son obligation de soumettre trois comptes-rendus au cours de l'année calendaire, tels que P1, P2 et P3 dans les délais impartis ou pour une période de plus de 12 mois
- La fédération nationale a manqué à son obligation de soumettre deux rapports JTI consécutifs, par exemple :
 - Après réception d'une aide ITF :
 - Les comptes-rendus P1 et P2 (pour l'année en cours) après réception de la subvention JTI pour la période janvier-juin (début février) et/ou après réception d'une aide sous forme d'équipement (fin janvier, début février)
 - Ou n'a pas renvoyé les comptes-rendus P2 et P3 (pour l'année en cours) bien qu'ayant renvoyé P1 (pour l'année en cours).
 - N'a pas renvoyé dans les délais impartis P3 (de l'année précédente) et P1 (pour l'année en cours)
- La fédération nationale a manqué à son obligation de remplir toutes les sections du formulaire de compte-rendu JTI de façon à refléter fidèlement la situation de la JTI. Il peut s'agir de :
 - Les renseignements sont clairement erronés et ne rendent pas compte de la situation réelle de la JTI si l'on compare avec les comptes-rendus précédents, ou sont jugés inexacts par le Bureau ITF de Londres.
 - Les données s'avèrent inexactes lors d'une visite du responsable de développement
 - Ou les données sont en tout point identiques à celles des comptes-rendus précédents, sans la moindre modification
- Il y a violation des conditions des avis de confidentialité de l'ITF - " Avis de confidentialité de l'ITF - Contacts commerciaux de l'ITF " et " Avis de confidentialité de l'ITF - Joueurs en développement ". Tous les avis de confidentialité sont disponibles [ici](#).

AIDE ITF

- L'aide octroyée par l'ITF n'est pas répartie de façon efficace pour appuyer toutes les composantes de la JTI visant à promouvoir la pratique du tennis, telle que :
 - **LA SUBVENTION JTI :**
 - N'a pas été remise aux parties concernées, par exemple sous forme de paiements effectués au coordinateur du programme JTI national
 - A servi à couvrir des dépenses non liées, directement, au programme JTI
 - **LE MATÉRIEL ET LES AUTRES RESSOURCES :**
 - Sont entreposés pendant plus d'un (1) an sans être distribués ni utilisés
 - Ont été vendus à des fins commerciales
 - ont été utilisés de façon inappropriée ou pour des activités non directement liées à la JTI
 - N'ont pas été recueillis par la fédération nationale au point destination de l'acheminement convenu (aéroport, douane, entrepôt)

Remarque : Dans un tel cas, l'ITF peut également décider de prendre des mesures visant à se faire rembourser les coûts du matériel ainsi que les coûts liés à son entreposage et à sa livraison.

- **L'AIDE A LA PARTICIPATION OU D'AUTRES TYPES D'AIDE :**
 - N'a pas été investie au niveau des composantes spécifiées par l'ITF pour soutenir la mise en œuvre de la JTI nationale

Remarque : Le cas de chaque fédération nationale sera examiné séparément. La présente liste n'est nullement exhaustive ; l'aide accordée à une fédération nationale pour la mise en place de son programme JTI pourra être suspendue ou réduite pour d'autres raisons.

RÉDUCTION DE L'AIDE DE L'ITF

L'ensemble de l'aide ITF accordée, pour l'année calendaire, aux fédérations nationales pour la mise en œuvre de la JTI est laissé à la discrétion de l'ITF. Une fédération nationale pourra voir son aide ITF pour le programme JTI réduit si le responsable de développement ITF identifie et peut prouver l'une des hypothèses décrites ci-dessus. L'ITF cherchera à communiquer la réduction de l'assistance par l'intermédiaire du responsable du développement de l'ITF.

AVIS DE SUSPENSION

L'ITF notifiera la fédération par courrier (via email) de sa suspension. En réponse à son changement de statut, la fédération nationale devra s'adresser directement au responsable de développement ITF, dans les délais impartis. Si la réintégration est envisageable, l'ITF fera parvenir à la fédération nationale une notification écrite de réintégration à la JTI après avoir s'être entretenue avec le responsable de développement ITF. Après examen, si la fédération nationale reste suspendue, elle devra mettre en marche la procédure de réintégration [ci-dessous](#).

DIRECTIVES POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES SOUHAITANT REJOINDRE LA JTI

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À UNE JTI NATIONALE

Toute fédération souhaitant postuler au soutien de l'ITF pour la mise en place d'un programme JTI national ne doit pas :

- Avoir pris part à la JTI par le passé
- Avoir été suspendue par l'ITF depuis 2016
- Ou, bien qu'ayant pris part à la JTI précédemment, avoir reçu une aide depuis 2016

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les fédérations nationales souhaitant recevoir le soutien de l'ITF pour leur JTI nationale doivent réaliser la procédure de candidature suivante :



SOUSSION DU FORMULAIRE DE DÉCLARATION JTI

La fédération nationale devra dûment remplir et renvoyer au Bureau de Londres (jti@itftennis.com) et au responsable de développement ITF concerné (voir Annexe 4) un [formulaire de déclaration JTI](#). À sa réception, le responsable de développement ITF contactera la fédération nationale pour discuter de la marche à suivre. Les étapes suivantes consistent à :

- Échanger régulièrement avec le responsable de développement ITF, et éventuellement sa visite officielle dans le pays.
- Compléter un formulaire de compte-rendu JTI et le soumettre formellement au responsable de développement ITF avant expiration du délai de la période de rapport (voir les [processus d'établissement de comptes-rendus de la JTI](#)).

AIDE INITIALE DISPONIBLE POUR UN NOUVEAU MEMBRE METTANT EN ŒUVRE UNE JTI

Il existe une myriade d'[aides ITF](#) pouvant être fournies aux fédérations nationales pour la mise en œuvre d'un programme JTI à l'échelle du pays. L'allocation de l'aide dépend de l'évaluation et du seul critère du responsable de développement ITF et du Bureau ITF à Londres, bien que l'ITF puisse tenter de fournir une aide initiale dès réception d'un formulaire de déclaration dûment complété, avant expiration du délai, par exemple pour une aide matérielle.

JEUNES AMBASSADEURS DE L'ITF

L'ITF souhaite inspirer les générations actuelles et futures à pratiquer notre grand sport, comme le font l'Iranienne Meshkatolzahra Safi et la Kenyane Angella Okutoyi. Safi et Angella ont toutes deux été initiées au tennis à partir de leur programme nationale JTI respective. Leur succès à l'Open d'Australie junior 2022 n'a pas seulement captivé leurs nations d'origine, mais aussi les gens du monde entier. Safi et Angella sont des passionnants ambassadrices de notre sport et les exemples de leur progression depuis le JTI jusqu'au circuit junior et aux Grands Chelems, représentent le parcours de développement des joueurs de l'ITF dans sa meilleure forme.

L'ITF encourage toutes les nations JTI actives à utiliser leurs joueurs de performance junior pour inspirer la prochaine génération de joueurs de tennis de leur nation et les retenir pour qu'ils aient plus d'opportunités de jouer. Aux côtés de ceux qui offrent des opportunités au sein du programme national et qui changent les choses grâce au tennis, de nombreux nouveaux joueurs peuvent être introduits et continuer à jouer notre sport pour les années à venir.

Les histoires de Safi et Angella peuvent être lues en utilisant les liens ci-dessous :

- [LES JEUNES STARS RAMÈNENT L'IRAN, LE KENYA ET LA NAMIBIE SUR LA SCÈNE DU GRAND CHELEM](#)
- [LA PROCHAINE FOIS, JE VIENDRAI POUR GAGNER" : OKUTOYI QUITTE LE KENYA EN AYANT MARQUÉ L'HISTOIRE](#)

ARTICLES JTI et LIENS

Les articles suivants ont été publiés par l'ITF au cours des dernières années et donnent un aperçu du programme et des projets de développement de l'ITF dans le monde.

- Junior Tennis Initiative | Nurturing Promising Youngers <https://www.youtube.com/watch?v=Bla9c-gXmqU&feature=youtu.be>
- 11 Nov 2021 (ITF World Coaches Conference): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/hingis-lopez-and-murray-headline-biggest-itf-world-coaches-conference/>
- 31 Aug 2021 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/nature-and-nurture-tennis-development-in-east-and-central-africa/>
- 15 Jul, 2021 (ITF World Participation Conference): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/record-numbers-for-innovative-world-participation-conference/>
- 30 Apr 2021 (Participation Webinar): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/driving-growth-through-digital-innovation/>
- 22 Apr 2021 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/latin-for-beginners-development-and-participation-in-central-america/>
- 25 Feb 2021 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/tennis-changes-lives-guatemala-moves-beyond-capital-gains/>
- 13 Jan 2021: <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/indonesia-proves-a-shining-light-for-tennis-development-amid-covid-19/>
- 29 Dec 2020 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/island-hopping-participation-on-the-rise-in-pacific-oceania/>
- 15 Oct 2020 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/it-is-heartwarming-the-jti-and-its-major-impact-in-namibia/>
- 06 Oct 2020 (ITF Academy): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/itf-academy-presents-the-itf-tennis-parent-webinar/>
- 1 Jul 2020 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/junior-tennis-initiative-in-focus-new-course-on-itf-academy/>
- 22 Apr 2020 (Parents in Tennis): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/course-for-tennis-parents-now-available-on-itf-academy/>
- 23 Mar 2020 (JTI): <https://www.itftennis.com/en/news-and-media/articles/guyana-s-grass-roots-the-focus-for-daly-ramdyhan/>

SITES WEB ET MÉDIAS SOCIAUX

Il est fortement conseillé aux fédérations nationales qui mettent en place un programme JTI dans leur pays de publier sur leur site Web officiel :

- Des articles sur les écoles, les clubs, les entraîneurs et les joueurs qui participent au programme JTI national ;
- Des récits relatant les bons résultats obtenus par des joueurs ou des entraîneurs dans le cadre du programme JTI national ;
- Des vidéos et des photos du programme JTI national ;
- Des renseignements relatifs aux événements et aux compétitions à venir dans le cadre du programme JTI national ;
- Des communications sur les ententes de financement et de parrainage conclues ;
- Des renseignements généraux sur le programme JTI national.

Les associations nationales sont encouragées à mettre en place une page de groupe Facebook spécifique à leur programme national JTI, ou à partager des renseignements sur leurs activités sur le site web officiel ou sur les réseaux sociaux de la fédération nationale. Lorsque des images ou des vidéos peuvent être partagées, les envoyer vers les autres sites web ITF en prenant connaissance au préalable de la section sur les « directives en matière de partage de photos et de vidéos » qui contient des renseignements importants.

L'ITF est très désireuse de recevoir toute mise à jour ou nouvelle concernant le développement du JTI à travers le monde. Veuillez partager toute information sur les activités du JTI sur le site web officiel de la fédération nationale ou sur les canaux de médias sociaux, ou créez des poignées de médias sociaux appropriées qui sont spécifiques au JTI. La meilleure façon de se connecter avec l'ITF est d'utiliser les médias sociaux @ITFTennis sur les pages [Facebook](#), [X \(Anciennement Twitter\)](#) et [Instagram](#) de l'ITF.

ITF TOOLKIT

Les nations actives du programme JTI peuvent désormais bénéficier de la plateforme Toolkit, de l'ITF. Les utilisateurs de la Toolkit pourront créer et télécharger un certain nombre de ressources personnalisées pour promouvoir le JTI dans leur pays. Les designs finis peuvent être téléchargés pour être publiés sur Instagram ou le compte Instagram de la Fédération nationale, pour être ajoutés en tant qu'image d'événement sur Facebook ou pour être publiés sur le compte X de la Fédération nationale. Des affiches au format A4 peuvent également être conçues et téléchargées. Chaque conception est automatiquement marquée du drapeau de la nation et les utilisateurs doivent simplement insérer leur logo et leur texte en fonction de ce qu'ils souhaitent promouvoir.

Chaque nation JTI "active" recevra un [formulaire de nomination d'utilisateur de Toolkit](#) de la part de son responsable de développement ITF, qu'elle devra utiliser pour nommer son utilisateur du Toolkit. Les utilisateurs proposés du Toolkit de l'ITF devront être : Directeur/responsable du développement ; coordinateurs nationaux ou assistants du coordinateur JTI ; entraîneurs ; professeurs d'école ; personnel des Fédérations nationales ; et bénévoles.

Une fois qu'une fédération nationale a désigné son ou ses utilisateurs de la Toolkit (boîte à outils) de l'ITF, elle recevra également la série de logos du JTI à utiliser pour promouvoir tout ce qui concerne le programme nationale JTI, ainsi qu'un logo JTI spécifique à sa nation. Ils recevront également un logo JTI spécifique de leur pays. Ces documents seront envoyés avec les lignes [directrices de la marque mondiale de l'JTI](#) (voir annexe 5), ce qui permettra aux destinataires de créer des communications réussies et conformes à la marque de leur JTI.

TOOLKIT ASSET EXAMPLES



PROCÉDURE À SUIVRE POUR LA SOUMISSION DE PHOTOS ET DE VIDÉOS

L'ITF a créé un ensemble de "Directives pour les photographes" (voir document séparé) que doivent suivre les photographes qui soumettent des images à l'ITF à des fins de développement. Si elles sont suivies, ces directives garantissent que les fédérations nationales peuvent partager un stock d'images qui aideront efficacement l'ITF à développer et à faire progresser le tennis dans le monde, tout en promouvant des techniques de jeu et d'entraînement correctes.

Des images de qualité sont essentielles pour l'ITF, et ces directives aideront les associations nationales et les photographes en leur fournissant des images appropriées qui peuvent être utilisées sur les canaux sociaux et les publications de l'ITF.

IMPORTANT : Tous les participants impliqués dans les images et les séquences vidéo doivent avoir donné leur consentement pour que l'ITF puisse les utiliser. Si un participant est âgé de moins de 18 ans, son parent / tuteur doit fournir une autorisation signée. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples du type de photos/vidéos que l'ITF souhaite recevoir de la part des fédérations nationales sur leurs programmes JTI.

Au moment de l'envoi des photos, assurez-vous que les critères ci-dessous soient respectés :

- La fédération nationale a l'autorisation d'utiliser le contenu des personnes figurant sur la photo ou la vidéo et de la source, à savoir le photographe. Les formulaires de consentement pour les photos et vidéos du JTI pour les adultes et pour les enfants de moins de 18 ans se trouvent à [l'annexe 1](#) et à [l'annexe 2](#) et doivent accompagner toutes les photos et vidéos partagées.

Remarque : L'ITF ne peut utiliser aucun contenu s'il n'est accompagné d'une décharge écrite du parent ou du tuteur du joueur figurant sur celles-ci.

- La résolution minimale de chaque photo doit être de 400 dpi (points par pouce).
- Chaque photo doit être clairement identifiée : année et pays où la photo a été prise, nom du ou des joueurs sur la photo [le cas échéant].
- Le nom du photographe doit être indiqué [le cas échéant].
- Téléchargez les images / séquences vidéo et le consentement signé.

ANNEXES

- [ANNEXE 1](#) : JTI Formulaire de consentement pour Photo/Vidéo pour adultes
- [ANNEXE 2](#) : JTI Formulaire de consentement pour Photo/Vidéo pour jeunes de 18 ans et moins
- [ANNEXE 3](#) : Competitions "Mix+Match" de Tennis10s
- [ANNEXE 4](#) : JTI Formulaire de déclaration 2022
- [ANNEXE 5](#) : ITF JTI Directives de la Marque
- [ANNEXE 6](#) : Modèle de facture de subvention
- [ANNEXE 7](#) : Exemple de répartition financière du remboursement de l'abonnement à l'ITF

ANNEXE 1 : JTI FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR PHOTO / VIDÉO (POUR ADULTES)

Ce formulaire peut être complété en ligne en cliquant [ici](#).

Nom : _____

Email : _____

Fédération nationale : _____

Je soussigné(e)..... [nom du parent/tuteur] déclare par la présente donner mon consentement à l'International Tennis Fédération [the ITF] pour qu'elle utilise la [les] photographie(s) et enregistrement(s) audio et vidéo [le « Contenu »] de la participation à la Junior Tennis Initiative nationale de la fédération nationale [sus-citée].

Je donne mon consentement pour que :

1. L'ITF utilise le Contenu aux fins suivantes :

- Pour créer du matériel de développement, pédagogique, ou de marketing pour l'ITF. Ledit matériel peut contenir, mais ne se limite pas à :
 - Des posters, des emails, des listes de mails marketing, des bannières publicitaires, des vidéos et des plateformes en ligne, tels que ITF Academy¹.
- Pour obtenir des revenus commerciaux pour lesquels je ne recevrais aucune compensation.
- L'ITF partage le Contenu avec les parties à l'ITF suivantes : les entraîneurs, les futurs entraîneurs, les représentants officiels, les directeurs de tournois, les éducateurs, les étudiants, les joueurs de tennis
- Les fédérations nationales et régionales de l'ITF aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Espace économique européen.

Protection et sûreté de vos renseignements personnels

On veillera particulièrement à ce que les renseignements collectés sur votre enfant ne soient utilisés qu'aux fins décrites dans ce document. Toute partie tierce avec laquelle nous partageons des renseignements vous concernant ne pourra la partager avec des personnes non autorisées. Le Contenu sera stocké dans les installations de l'ITF, au Royaume-Uni. Nous ne partageons vos informations de contact personnelles [nom ou courriel] avec aucune tierce partie.

Signature : _____

Nom : _____

Date : _____

Vous trouverez plus d'informations sur la façon dont nous utilisons vos données personnelles sur le site web ITF, en cliquant sur [la politique de confidentialité](#) applicable à votre enfant.

¹ ITF Academy est la plateforme d'entraînement de l'International Tennis Federation. Il s'agit d'une ressource en ligne pour la formation des entraîneurs offrant un contenu spécifique en matière de tennis lié à la technique, la tactique, la psychologie, la biomécanique, la médecine sportive et la méthode d'entraînement du tennis. ITF Academy Library offre un accès exclusif à des vidéos de conférences ITF, des contenus d'e-learning en provenance des contributeurs du monde entier, des analyses de vidéos, des interviews et des articles. ITF Academy est soutenue par les pays membres d'ITF, des joueurs professionnels hauts classés, des académies de tennis et de grands centres d'entraînement.

ANNEXE 2 : JTI FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR PHOTO / VIDÉO POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

Ce formulaire peut être complété en ligne en cliquant [ici](#).

Nom du parent qui donne consentement : _____
Courriel et numéro de téléphone du parent : _____

Nom de l'enfant : _____
Age de l'enfant : _____

Fédération nationale : _____

Je soussigné(e)..... [nom du parent/tuteur] déclare par la présente donner mon consentement à l'International Tennis Fédération [the ITF] pour qu'elle utilise la [les] photographie(s) et enregistrement(s) audio et vidéo [le « Contenu »] de la participation de mon enfant à la Junior Tennis Initiative nationale de la fédération nationale [sus-citée].

Je donne mon consentement pour que :

2. L'ITF utilise le Contenu aux fins suivantes :

- Pour créer du matériel de développement, pédagogique, ou de marketing pour l'ITF. Ledit matériel peut contenir, mais ne se limite pas à :
 - Des posters, des emails, des listes de mails marketing, des bannières publicitaires, des vidéos et des plateformes en ligne, tels que ITF Academy².
- Pour obtenir des revenus commerciaux pour lesquels je ne recevrais aucune compensation.
- L'ITF partage le Contenu avec les parties à l'ITF suivantes : les entraîneurs, les futurs entraîneurs, les représentants officiels, les directeurs de tournois, les éducateurs, les étudiants, les joueurs de tennis
- Les fédérations nationales et régionales de l'ITF aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Espace économique européen.

Protection et sûreté de vos renseignements personnels

On veillera particulièrement à ce que les renseignements collectés sur votre enfant ne soient utilisés qu'aux fins décrites dans ce document. Toute partie tierce avec laquelle nous partageons des renseignements vous concernant ne pourra la partager avec des personnes non autorisées. Le Contenu sera stocké dans les installations de l'ITF, au Royaume-Uni. Nous ne partageons vos informations de contact personnelles [nom ou courriel] avec aucune tierce partie.

Signature : _____

Nom : _____

Date : _____

Vous pouvez en savoir plus sur la manière dont nous traitons les données personnelles sur le site web de l'ITF, en sélectionnant [l'avis de confidentialité](#) applicable à votre enfant.

¹ ITF Academy est la plateforme d'entraînement de l'International Tennis Federation. Il s'agit d'une ressource en ligne pour la formation des entraîneurs offrant un contenu spécifique en matière de tennis lié à la technique, la tactique, la psychologie, la biomécanique, la médecine sportive et la méthode d'entraînement du tennis. ITF Academy Library offre un accès exclusif à des vidéos de conférences ITF, des contenus d'e-learning en provenance des contributeurs du monde entier, des analyses de vidéos, des interviews et des articles. ITF Academy est soutenue par les pays membres d'ITF, des joueurs professionnels hauts classés, des académies de tennis et de grands centres d'entraînement.

ANNEXE 3 :

COMPÉTITIONS "MIX+MATCH" de TENNIS10s

Encourager les compétitions amusantes en équipe à l'école et dans les clubs, en particulier aux stades rouge, orange et vert du développement du tennis. Les éléments clés sont les suivants

- Mélanger les joueurs - plusieurs âges et sexes par équipe
- Mélanger les étapes et être créatif (Rouge, Orange et Vert)
- Mélanger les formats de score
- JOUER plus de matchs

FORMATS DE SCORE:

- A. tie-break 1,2,2,2,2 - un "point du champion" si les scores sont égaux à la fin du temps imparti
- B. score de tennis standard avec score "NO-Ad" - un point décisif à Deuce

PAPIER, CISEAUX, PIERRE

- Entre les joueurs avant chaque manche
- Choix de servir, recevoir ou / et terminer décider
- Le jeu "papier, ciseaux, pierre" est utilisé pour encourager l'interaction entre les joueurs d'une manière amusante.

EXEMPLES DE COMPÉTITIONS

Des matchs peuvent être organisés au sein d'une école ou d'un club entre leurs propres joueurs (intra-compétition), ainsi qu'entre différentes écoles et clubs locaux (inter-compétition). Les équipes doivent être mixtes, composées d'hommes et de femmes. Les exemples suivants peuvent être utilisés pour créer des compétitions "MIX+MATCH" et peuvent être affinés en fonction du niveau des joueurs, de la disponibilité du court et du temps.

- [EXEMPLE A : CONCOURS INTRA / INTER-ÉCOLES](#)
- [EXEMPLE B : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB](#)
- [EXEMPLE C : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB](#)
- [EXEMPLE D : COMPÉTITION INTRA / INTER CLUBS](#)

EXEMPLE "MIX+MATCH" A : CONCOURS INTRA / INTER-ÉCOLES

- Stade rouge 3 - 45 minutes par match / match nul (école contre école)
- Deux joueurs maximums par équipe (une fille et un garçon)
- Un court complet ou une aire de jeu avec des courts rouges marqués (deux courts rouges requis)
- Matches chronométrés (10 minutes par manche)
- Total de 5 revêtements :
 - Par victoire en simple : 1 point pour la victoire de la manche
 - Par victoire en double : 3 points pour la victoire de la manche
- La première équipe à atteindre 4 points sur un total de 7 points disponibles remporte le match / l'égalité.
- Deux revêtements de simple et un revêtement de double (mixte) par joueur :
 - Tour 1 :
 - Simple : Équipe A garçon1 contre Équipe B fille1
 - Simple : Équipe A fille1 contre Équipe B garçon1
 - Tour 2:
 - Simple : Équipe A garçon1 contre Équipe B garçon1
 - Simple : Équipe A fille1 contre Équipe B fille1
 - Tour 3:
 - Doubles : Équipe A garçon1 et fille1 contre Équipe B garçon1 et fille1
 - Changement de côté après 5 minutes (ou après chaque jeu de 6 points ou impair terminé)
 - Les enseignants ou les parents doivent observer les scores des joueurs - les guider et les orienter, mais pas les arbitrer. Il est important d'encourager les joueurs à marquer eux-mêmes.

RÉSUMÉ EXEMPLE A

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la compétition, de la programmation, de l'étape du match, de la durée par manche et du temps total.

| | Équipe A | Équipe B | Stade | Points par caoutchouc | Durée (min) | Temps total (min) |
|---------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Échauffement | | | | | 5 | 5 |
| Tour 1: Singles | Garçon ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 1: Singles | Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | | 15 |
| Changer | | | | | 5 | 20 |
| Tour 1: Singles | Garçon ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 1: Singles | Fille ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | | 30 |
| Changer | | | | | 5 | 35 |
| Tour 3: Doubles | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | ROUGE | 3 | 10 | 45 |
| | | | | 7 | | 45 |

EXEMPLE DE "MIX+MATCH" B : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB

- Stade 3 rouge OU Stade 2 orange OU Stade 1 vert (un seul)
- 45 minutes par match / match nul (club contre club)
- Deux joueurs maximums par équipe (une fille et un garçon)
- Un court complet ou une aire de jeu avec des courts rouges marqués (deux courts rouges requis)
- Matches chronométrés (10 minutes par manche)
- Total de 5 revêtements :
 - Par victoire en simple : 1 point pour la victoire de la manche
 - Par victoire en double : 3 points pour la victoire de la manche
- La première équipe à atteindre 4 points sur un total de 7 points disponibles remporte le match / l'égalité.- Deux revêtements de simple et un revêtement de double (mixte) par joueur :
 - Tour 1 :
 - Simple : Équipe A garçon1 contre Équipe B fille1
 - Simple : Équipe A fille1 contre Équipe B garçon1
 - Tour 2 :
 - Simple : Équipe A garçon1 contre Équipe B garçon1
 - Simple : Équipe A fille1 contre Équipe B fille1
 - Tour 3:
 - Doubles : Équipe A garçon1 et fille1 contre Équipe B garçon1 et fille1
- Changement de côté après 5 minutes (ou après chaque jeu de 6 points ou impair)
- Les enseignants, les entraîneurs ou les parents doivent observer les résultats des joueurs - Les guider et les orienter, mais pas les arbitrer. Il est important d'encourager les joueurs à marquer eux-mêmes.

RÉSUMÉ EXEMPLE B

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la compétition, de la programmation, de l'étape du match, de la durée par revêtement et du temps total.

| | Équipe A | Équipe B | Stade | Points par caoutchouc | Durée (min) | Temps total (min) |
|---------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Échauffement | | | | | 5 | 5 |
| Tour 1: Singles | Garçon ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 1: Singles | Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | | 15 |
| Changer | | | | | 5 | 20 |
| Tour 1: Singles | Garçon ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 1: Singles | Fille ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | | 30 |
| Changer | | | | | 5 | 35 |
| Tour 3: Doubles | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | ROUGE | 3 | 10 | 45 |
| | | | | 7 | | 45 |

EXEMPLE "MIX+MATCH" C : COMPÉTITION INTRA / INTER-CLUB

- Stade 3 rouge ET stade 2 orange combinés (au moins un joueur à chaque stade)
- 60 minutes par match / match nul (club contre club)
- Au moins trois joueurs par équipe (au moins une femme et un homme pour un stade, c'est-à-dire ROUGE).
- Les deux équipes doivent avoir la même répartition des sexes, si possible, c'est-à-dire deux femmes et un homme.
- Deux courts complets ET / OU une aire de jeu avec des courts rouges marqués (le cas échéant)
- Matches chronométrés (10 minutes par manche)
- tous les matchs commencent à la même heure, dans la mesure du possible.
- 9 revêtements au total :
 - Par victoire en simple : 1 point pour la victoire de la manche
 - Par victoire en double : 3 points pour la victoire de la manche
- La première équipe à atteindre 8 points sur un total de 15 points disponibles remporte le match / l'égalité.
- Deux revêtements de simple par joueur et deux revêtements de double par joueur.
 - Tour 1:
 - Simple (ROUGE) : Équipe A ROUGE1 contre Équipe B ROUGE2
 - Simple (ORANGE) : Équipe A ORANGE1 contre Équipe B ORANGE1
 - Simple (ROUGE/ORANGE) : Équipe A ROUGE2 ou ORANGE2 contre Équipe B ROUGE ou ORANGE2, c'est-à-dire le troisième membre de l'équipe.
 - Tour 2:
 - Simple (ROUGE) : Équipe A ROUGE1 contre Équipe B ROUGE1
 - Doubles (ROUGE/ORANGE) : Équipe A ROUGE2 ou ORANGE1 contre Équipe B ROUGE2 ou ORANGE1 ie, 3ème membre de l'équipe
 - Tour 3:
 - Simple (ROUGE) : Équipe A ROUGE2 contre Équipe B ROUGE2
 - ^Doubles (ORANGE) : Équipe A ROUGE1 ou ORANGE1 contre Équipe B ROUGE1 ou ORANGE1 ie, 3ème membre de l'équipe
 - Tour 4:
 - *Doubles (ORANGE) : Équipe A ORANGE 1 contre Équipe B ORANGE1
 - Doubles (ROUGE) : Équipe A ROUGE1 & ROUGE2 ou ORANGE1 contre Équipe B ROUGE1 & ROUGE2
- Changement de côté après 5 minutes (ou après chaque jeu de 6 points ou impair terminé).
- Les enseignants, les entraîneurs ou les parents doivent observer les scores des joueurs - les guider et les orienter, mais pas les arbitrer. Il est important d'encourager les joueurs à marquer eux-mêmes.

^Pour encourager la transition entre les terrains ROUGE et ORANGE, le joueur ROUGE le plus fort joue avec le joueur ORANGE.

** Le joueur de l'étape 1, c'est-à-dire ORANGE, jouera deux simples contre son adversaire équivalent.*

RÉSUMÉ EXEMPLE C

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la compétition, de la programmation, de l'étape du match, de la durée par revêtement et du temps total.

| | Équipe A | Équipe B | Stade | Points par caoutchouc | Durée (min) | Temps total (min) |
|---------------------|--------------------|--------------------|--------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Échauffement | | | | | 5 | 5 |
| Tour 1: Singles | ROUGE 1 | ROUGE 2 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 1: Singles | ROUGE 2 | ROUGE 1 | ROUGE | 1 | | |
| Tour 1: Singles | ORANGE 1 | ORANGE 1 | ORANGE | 1 | | 15 |
| Changer | | | | | 5 | 20 |
| Tour 2: Singles | ROUGE 1 | ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 2: Doubles | ORANGE 1 & ROUGE 2 | ORANGE 1 & ROUGE 2 | ROUGE | 3 | | |
| Changer | | | | | 5 | 30 |
| Tour 3: Singles | ROUGE 2 | ROUGE 2 | ROUGE | 1 | 10 | |
| Tour 3: Doubles | ORANGE 1 & ROUGE 1 | ORANGE 1 & ROUGE 1 | ORANGE | 3 | | 45 |
| Changer | | | | | 5 | 50 |
| Tour 4: Singles | ORANGE 1 | ORANGE 1 | ORANGE | 1 | 10 | |
| Tour 4: Doubles | ROUGE 1 & ROUGE 2 | ROUGE 1 & ROUGE 2 | ROUGE | 3 | | 60 |
| | | | | 15 | | 60 |

EXEMPLE "MIX+MATCH" D : COMPÉTITION INTRA / INTER CLUB

- Stade 3 rouge, stade 2 orange et stade 1 vert
- 60 minutes par match / match nul (club contre club)
- Six joueurs par équipe (une fille et un garçon par étape)
- Dans la mesure du possible, les deux équipes doivent être composées du même sexe, c'est-à-dire de trois femmes et de trois hommes.
- Deux courts complets ET / OU une aire de jeu avec des courts rouges marqués (le cas échéant)
- Matches chronométrés (8 minutes par manche) - tous les matchs commencent en même temps, dans la mesure du possible.
- 15 revêtements au total :
 - Par victoire en simple : 1 point pour la victoire de la manche
 - Par victoire en double : 3 points pour la victoire de la manche
- La première équipe à atteindre 11 points sur un total de 21 points gagne le match / l'égalité.
- Deux matchs de simple (sexe contre sexe, garçon contre fille) par étape et un match de double (mixte) par étape.
 - Tour 1 :
 - Simple (ROUGE) : Équipe A garçon ROUGE contre Équipe B fille ROUGE
 - Simple (ORANGE) : Équipe A garçon ORANGE contre Équipe B fille ORANGE
 - Simple (VERT) : Équipe A garçon VERT - Équipe B fille VERTE
 - Tour 2 :
 - Simple (ROUGE) : Équipe A fille ROUGE - Équipe B garçon ROUGE
 - Simple (ORANGE) : Équipe A fille ORANGE - Équipe B garçon ORANGE
 - Simple (VERT) : Équipe A fille VERTE - Équipe B garçon VERT
 - Tour 3 :
 - Doubles (ROUGE) : Équipe A garçon ROUGE et fille ROUGE contre Équipe B garçon ROUGE et fille ROUGE
 - Double (ORANGE) : Équipe A garçon ORANGE & fille ORANGE contre Équipe B garçon ORANGE & fille ORANGE
 - Doubles (VERT) : Équipe A garçon VERT & fille VERTE contre Équipe B garçon VERT & fille VERTE
 - Tour 4 :
 - Simple (ROUGE) : Équipe A garçon ROUGE contre Équipe B garçon ROUGE
 - Simple (ORANGE) : Équipe A garçon ORANGE contre Équipe B garçon ORANGE
 - Simple (VERT) : Équipe A garçon VERT contre Équipe B garçon VERT
 - Tour 5 :
 - Simple (ROUGE) : Équipe A fille ROUGE contre Équipe B fille ROUGE
 - Simple (ORANGE) : Équipe A fille ORANGE contre Équipe B fille ORANGE
 - Simple (VERT) : Équipe A fille VERTE contre Équipe B fille VERTE
- Changement de côté après 5 minutes (ou après chaque jeu de 6 points ou impair terminé).
- Les enseignants, les entraîneurs ou les parents doivent observer les scores des joueurs - les guider et les orienter, mais pas les arbitrer. Il est important d'encourager les joueurs à marquer eux-mêmes.

RÉSUMÉ EXEMPLE D

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la compétition, de la programmation, de l'étape du match, de la durée de chaque manche et du temps total.

| | Équipe A | Équipe B | Stade | Points par caoutchouc | Durée (min) | Temps total (min) |
|---------------------|----------------------------------|----------------------------------|--------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Échauffement | | | | | 5 | 5 |
| Tour 1: Singles | Garçon ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 8 | |
| Tour 1: Singles | Garçon ORANGE 1 | Fille ORANGE 1 | ORANGE | 1 | | |
| Tour 1: Singles | Garçon VERT 1 | Fille VERTE 1 | VERT | 1 | | 13 |
| Changer | | | | | 3 | 16 |
| Tour 2: Singles | Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 8 | |
| Tour 2: Singles | Fille ORANGE 1 | Garçon ORANGE 1 | ORANGE | 1 | | |
| Tour 2: Singles | Fille VERTE 1 | Garçon VERT 1 | VERT | 1 | | 24 |
| Changer | | | | | 3 | 27 |
| Tour 3: Doubles | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 & Fille ROUGE 1 | ROUGE | 3 | 8 | |
| Tour 3: Doubles | Garçon ORANGE 1 & Fille ORANGE 1 | Garçon ORANGE 1 & Fille ORANGE 1 | ROUGE | 3 | | |
| Tour 3: Doubles | Garçon VERT 1 & Fille VERTE 1 | Garçon VERT 1 & Fille VERTE 1 | ROUGE | 3 | | 35 |
| Changer | | | | | 3 | 33 |
| Tour 4: Singles | Garçon ROUGE 1 | Garçon ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 8 | |
| Tour 4: Singles | Garçon ORANGE 1 | Garçon ORANGE 1 | ORANGE | 1 | | |
| Tour 4: Singles | Garçon VERT 1 | Garçon VERT 1 | VERT | 1 | | 46 |
| Changer | | | | | 3 | 49 |
| Tour 5: Singles | Fille ROUGE 1 | Fille ROUGE 1 | ROUGE | 1 | 8 | |
| Tour 5: Singles | Fille ORANGE 1 | Fille ORANGE 1 | ORANGE | 1 | | |
| Tour 5: Singles | Fille VERTE 1 | Fille VERTE 1 | VERT | 1 | | 57 |
| | | | | 21 | | 57 |

ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE DÉCLARATION JTI 2024

La _____ [nom de la fédération nationale]
déclare par la présente qu'elle accepte de se conformer aux exigences
minimales relatives au programme *Junior Tennis Initiative* de l'ITF, précisées ci-
dessous :

- I. S'assurer que les « Critères pour mettre en place une JTI nationale » sont respectés, notamment :
 - a. Avoir nommé un coordinateur national JTI pour superviser le programme nationale JTI au nom de l'association nationale et un contrat / accord formel est en place entre les deux parties.
 - b. Confirmera la nomination du Coordinateur national JTI à l'ITF via le formulaire de confirmation en ligne ;
 - c. Veillera à ce que le coordinateur national désigné suive les cours préalables dans le cadre de sa formation professionnelle continue via l'ITF Academy ;
 - d. Validera/soumettra les trois formulaires de rapport JTI tout au long de l'année civile avant la date limite de soumission dans le cadre du processus de rapport JTI ; Distribuera l'assistance de l'ITF de manière efficace pour soutenir le développement de toutes les composantes du JTI afin d'atteindre les objectifs du programme ; et
 - e. S'engagera régulièrement et efficacement avec le responsable du développement de l'ITF concernant le JTI.

- II. Avoir pris connaissance des directives en lien avec la « suspension d'un membre et son impact au niveau de l'aide ITF ».

Signature : _____

Nom : _____

Poste dans la fédération nationale : _____

Date : _____

FAX/EMAIL

À : ITF DEVELOPMENT DEPARTMENT
EMAIL : iti@itftennis.com ainsi qu'au responsable de développement ITF

NBRE DE PAGES : 1 [inclut cette page]

ANNEXE 5: ITF JTI DIRECTIVES DE LA MARQUE

ITF JUNIOR TENNIS INITIATIVE DIRECTIVES DE LA MARQUE



L'ITF a créé une marque pour le JTI, le programme national de développement des juniors de 14 ans et moins d'une association nationale membre de l'ITF, qui améliorera l'exposition du programme, tant au niveau international que local. Cette identité visuelle permettra aux nations membres de l'ITF de promouvoir leur programme national de développement des juniors de 14 ans et moins.

LOGOS PRINCIPAUX



JTI principal paysage (plein couleur)



JTI principal portrait (plein couleur)



JTI principal portrait (blanc)



JTI principal paysage (blanc)



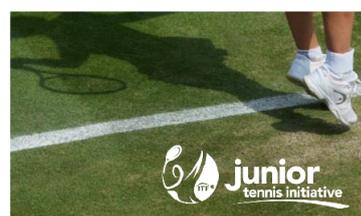
Exemple



JTI principal portrait (portrait)



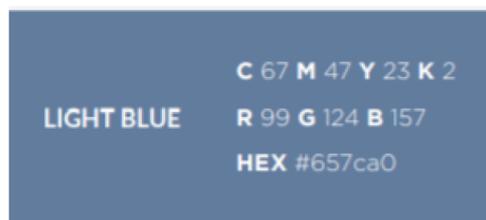
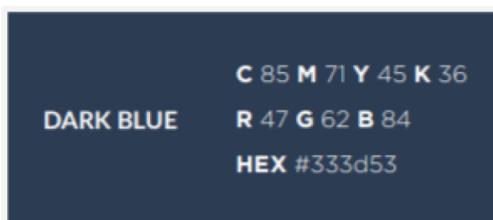
JTI principal paysage (noir)



Exemple

COULEURS PRINCIPALES

Vous devriez utiliser le logo en plein couleur afin de garantir une valorisation maximale de la marque.



ITF JUNIOR TENNIS INITIATIVE

DIRECTIVES DE LA MARQUE



ZONE D'EXCLUSION (ESPACE AUTOUR DU LOGO)

Il doit toujours y avoir une zone d'exclusion autour de l'ensemble du logo. L'espace libre standard autour du logo est calculé du "o" du mot "junior".



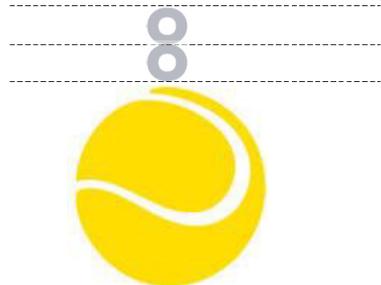
JTI principal paysage (pleine couleur)



JTI principal portrait (pleine couleur)

LOGOS DE PARTENAIRES

Les logos de verrouillage des partenaires combinent le logo du JTI avec celui d'un partenaire d'une manière propre et efficace.



ASSOCIATION NATIONALE

PAYSAGE

L'espace libre standard autour du logo en paysage est calculé du "o" du mot "junior".

PORTRAIT

L'espace libre standard autour du logo en portrait est calculé en utilisant le "t" du mot "tennis".



ASSOCIATION NATIONALE

TYPOGRAPHIE

Gotham Bold est la police de caractères principale du logo JTI. Un caractère open-source disponible sur Google Fonts avec une licence gratuite, Gotham est disponible dans plusieurs poids pour fournir une variété pour tous les besoins imprimés et numériques.

GOTHAM

Gotham Thin. From the streets of N. Gotham X-Narrow Book. Flourishing at small si
Gotham Book. For both text and Gotham X-Narrow Bold. With roots in the left
Gotham Bold. Vernacular letterin Gotham Condensed Book. The designer's photographic od
Gotham Ultra. Maximum density Gotham Condensed Bold. Examples of vernacular letterin
Gotham Narrow Book. Both narrow col Gotham Rounded Book. Template:
Gotham Narrow Bold. Headlines and t Gotham Rounded Bold. Engraver

ITF JUNIOR TENNIS INITIATIVE DIRECTIVES DE LA MARQUE



LOGO NATIONAL JTI

En plus du logo principal du JTI, l'ITF a également créé un logo unique pour chaque nation active du JTI, qui comprend le nom et le drapeau du pays. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'exemples du logo principal localisé de l'association nationale de chacune des dix régions.



Logo national JTI portrait (plein couleur)

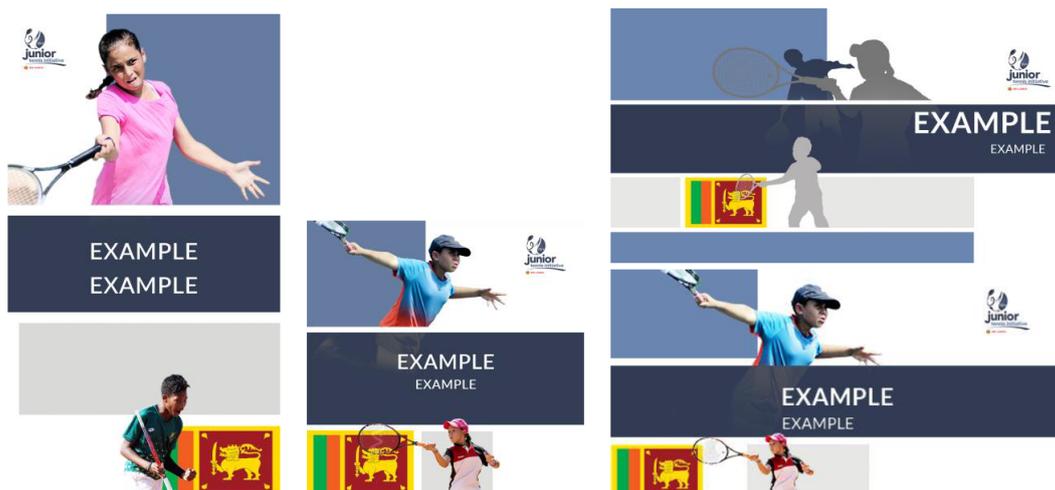


ITF JUNIOR TENNIS INITIATIVE

DIRECTIVES DE LA MARQUE



Les nations actives du JTI peuvent désormais bénéficier de l'utilisation de la plateforme Toolkit de l'ITF, où les utilisateurs peuvent créer et télécharger un certain nombre de différents actifs personnalisés pour promouvoir le JTI dans leur nation. Les designs finis peuvent être téléchargés pour être postés sur la story Instagram ou le flux Instagram de l'association nationale, pour être ajoutés comme image d'événement Facebook ou pour être postés sur le flux Twitter de l'association nationale. Des affiches au format A4 peuvent également être conçues et téléchargées. Chaque conception est automatiquement marquée du drapeau de la nation et les utilisateurs doivent simplement insérer du texte en fonction de ce qu'ils souhaitent promouvoir.



À ne pas faire

- modifier le logo de quelque manière que ce soit en le faisant pivoter ou en le déformant.
- recolorer le logo
- ajouter une ombre portée ou d'autres effets graphiques.
- faire un contour.
- placer le logo sur des couleurs de fond qui s'opposent. En cas de doute, utilisez un logo unicolore.
- placer le logo sur une image où le contraste entre la photo et le logo est faible.
- surimprimer ou obstruer une partie du logo.
- utiliser d'anciennes versions ou ajouter d'autres marques ou logos pour représenter notre marque.
- utiliser des versions du logo où la marque déposée est positionnée de manière incorrecte.

ANNEXE 6 : MODELE DE FACTURE DE SUBVENTION

FACTURE

Date : JJ/MM/AAAA

Numéro de facture :

Référence :

De :

Nom de l'entreprise/du particulier/de la fédération

Adresse ligne 1

Ligne d'adresse 2

Ligne d'adresse 3

Code Postal

Pays

Personne à contacter

Adresse électronique

À :

International Tennis Federation

Bank Lane

London

SW15 5XZ

ROYAUME UNI

accounts@itftennis.com

| Description | Montant |
|--|---------|
| Par exemple, la subvention pour le webinaire des officiels | \$XXX |
| | |
| | |
| | |

Total à payer

XXX

Devise: par exemple USD

Veuillez envoyer le paiement au compte bancaire suivant :

Nom de la banque : Banque X

Nom du compte : (doit correspondre au nom de l'entreprise/du particulier/de la fédération)

SWIFT/BIC : entrez ici (8 ou 11 chiffres)

IBAN ou numéro de compte : à saisir ici

Banque intermédiaire/correspondante (le cas échéant) : saisir ici

ANNEXE 7 :
EXEMPLE DE RÉPARTITION FINANCIÈRE DU REMBOURSEMENT DE SOUSCRIPTION ITF

| OBJET | CATÉGORIE / TYPE D'AIDE | BUDGET (USD) | COÛT (USD) | NOTES / DESCRIPTION par exemple, date d'achat, justification de l'objet, quand l'article sera-t-il utilisé, etc. |
|-------|-------------------------|--------------|------------|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | TOTAL | | | |